

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

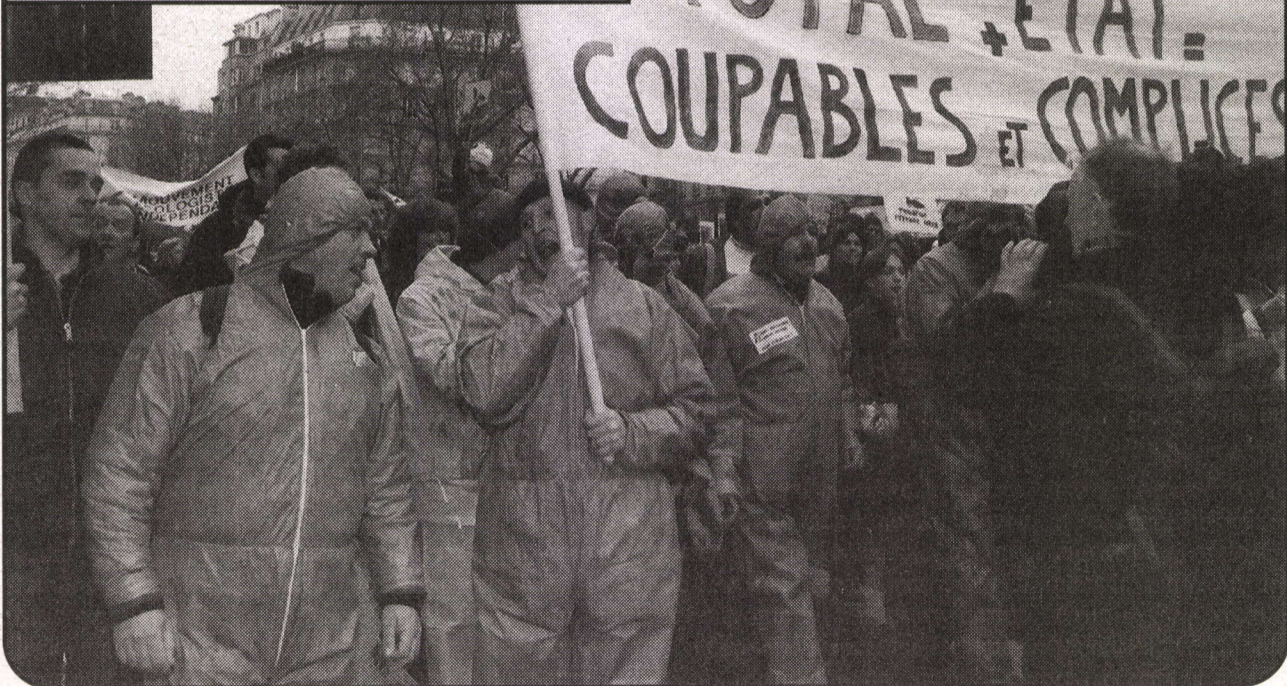
**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1749 - 1<sup>er</sup> février 2002 - prix : 1 euro (6,56 francs)

# Toulouse, La Mède...

# Le capitalisme, c'est l'insécurité TOTAL!



AFP

## Programme du PS

**« La vie en mieux » ?  
A d'autres !**

p. 3, 5

**Aussaresses,  
assassin  
d'Etat**

p. 4

**Nigeria**  
La population  
victime  
des militaires  
et des industriels

p. 8

# Grève dans les hôpitaux

# Il faut des embauches massives et immédiates !

pages 10, 11





## SOMMAIRE

### Leur société

- 4 - Aussaresses, un assassin d'Etat
  - Des anciens combattants moins égaux que d'autres
- 5 - Quand Robert Hue radicalise son langage
  - Education au rabais pour les enfants d'immigrés dans le 93
- 6 - Yves Saint Laurent : derrière les frous-frous, l'exploitation
  - McDonald's Paris : condamnée aux prud'hommes, la direction persiste
- 7 - Un transporteur employait des centaines de routiers « au noir »
  - Le « laisser faire, laisser polluer » des pétroliers

### Tribune

- 6 - Porto Alegre : la mauvaise réponse à de bonnes questions

### Dans le monde

- 8 - Nigéria : explosion d'un arsenal
  - Congo : catastrophe à Goma
- 9 - Conférence internationale sur l'Afghanistan
  - Liban : l'assassinat d'Elie Hobeika
- 16 - Porto Alegre : un anti-mondialisme qui n'engage à rien
  - Etats-Unis : le scandale Enron fait des dégâts

### Dans les hôpitaux

- 10/11 - Il faut embaucher !
  - La préparation de la journée du 31 janvier contre les 35h à la sauce Guigou

### Dans les entreprises

- 12 - Les menaces sur l'emploi à AZF à Toulouse
  - Le groupe Total en procès
- 13 - Citroën (Aulnay-sous-Bois) : 7 intérimaires font condamner la direction
  - Continental (Oise) : une lettre d'avertissement au patron
- 14 - Miroux (Ferrière-la-Grande) : la clé sous la porte et les ouvriers à la rue
  - Lille : manifestation contre les licenciements
- 15 - La Poste : Paris Louvre, centre de tri du courrier international Paris Landy, Paris 20°

# LA CAMPAGNE D'ARLETTE LAGUILLER

## Les réunions publiques avec Arlette LAGUILLER



**AGEN**  
Vendredi 1<sup>er</sup> février à 20h30  
Rotonde du Stadium  
17, Cours Washington

**BASTIA**  
Samedi 9 février à 15h  
Salle des Congrès  
Théâtre de Bastia,  
rue Favalelli

**LE HAVRE**  
Vendredi 21 février à 20h  
Salle Franklin  
Maison des Syndicats  
119, Cours de la République

**MONTAUBAN**  
Jeudi 31 janvier à 20h30  
Grande Salle de la Maison du Peuple  
14, rue Michelet

**COLMAR**  
Mardi 5 février à 20h30  
Salle des Catherinettes  
8, rue Kléber

**LA ROCHE-SUR-YON**  
Vendredi 15 février à 18h  
Salle des fêtes  
du Bourg-sous-la-Roche

**CREIL**  
Samedi 23 février à 18h30  
Cinéma Théâtre Le Lido  
1, rue Jules Michelet

## Le 26 janvier, à Brive

C'était la première réunion publique d'Arlette à Brive : 150 personnes étaient présentes ce 26 janvier, un public populaire, de nombreux ouvriers et ouvrières des petites et moyennes entreprises de la ville comme Thomson, Jacob Delafon, mais aussi des cheminots et des postiers, reflétant le bon accueil ren-

contré devant les entreprises.

A la question sur le second tour, notre camarade a rappelé qu'elle ne donnerait pas de consignes de vote et qu'elle n'avait nullement l'intention de participer à un gouvernement défendant les intérêts des classes possédantes et sacrifiant ceux des travailleurs.

Quand les politiciens parlent de l'intérêt de la France, ils veulent masquer que les intérêts des actionnaires et ceux de la vendeuse des Nouvelles Galeries licenciée à Brive sont diamétralement opposés.

Dans la discussion, Arlette a répondu à des questions sur l'euro, l'Europe sociale, l'insécurité...

Et pour répondre à l'interrogation d'un intervenant, elle a expliqué que Lutte Ouvrière n'aurait pas accès aux médias autant que les « grands candidats » ou prétendus tels. Alors, il revient avant tout à tous ceux qui partagent les idées de Lutte Ouvrière dans cette campagne de les faire connaître autour d'eux.

### LUTTE OUVRIÈRE

**Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste**

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dues à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :  
**LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

**LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET**  
<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 14000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!** Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe, Afrique, Moyen-Orient, USA, Canada	60 €	30 €	15 €
Asie, Océanie, autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie, Océanie, autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: .....  
PRÉNOM: .....  
ADRESSE: .....  
CODE POSTAL et VILLE: .....  
COMPLÈMENT D'ADRESSE: .....  
Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de: .....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de: .....  
Règlement:  
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
- par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins  
d'entreprise du 28 janvier 2002

■ La délinquance aurait beaucoup augmenté l'année dernière et beaucoup plus dans les campagnes que dans les villes. Ce serait la petite délinquance qui en serait principalement responsable.

Cette petite délinquance, ceux qui vivent dans les quartiers populaires ne la subissent pas tous, même s'ils en connaissent tous les effets. Cela contribue à augmenter ce que la presse et les hommes politiques appellent le sentiment d'insécurité, voire l'insécurité tout court.

Il suffit d'avoir à prendre régulièrement un autobus ou un train de banlieue, le soir, pour l'avoir à coup sûr éprouvé. La presse nous affirme que la lutte contre cette insécurité sera le thème essentiel de la campagne présidentielle.

Certainement on nous en parlera beaucoup et on nous promettra de tous côtés de la diminuer. Mais les gouvernants, qu'ils soient de droite ou de gauche, n'ont pas empêché la délinquance de monter, depuis des années, et n'y changeront rien à l'avenir. Pour cela, ce sera comme pour le chômage, ils promettent beaucoup mais une fois élus ne tiennent jamais. Ils n'empêcheront pas plus la délinquance qu'ils n'ont empêché les licenciements.

# « LA VIE EN MIEUX » ? À D'AUTRES !

De remède simple, il est vrai qu'il n'y en a pas. Pour certains, il faut que les lois soient plus répressives, les policiers plus présents et les juges plus fermes.

Mais va-t-on enfermer pour dix ans un jeune pour avoir volé à l'arraché un téléphone portable ? Ou même pour un an ? Uniquement les récidivistes ? Mais un jeune qui a une fois oublié ses papiers et est condamné pour « rébellion » pour avoir protesté parce qu'on l'a fouillé plus ou moins brutalement et qui, un an plus tard, vole un portable, sera-t-il un récidiviste aux yeux de la justice ? A ce compte-là, il faudrait doubler le nombre des prisons et tripler celui des gardiens... et des policiers. La répression n'a jamais empêché les délits. La peine de mort n'a jamais empêché les crimes. De solution, il n'y en a pas sans changer beaucoup de choses dans la société.

Mais si on nous parle beaucoup, dans la presse et dans les discours, du sentiment d'insécurité dans les villes et les banlieues, qui nous parle, avec autant d'insistance, du sentiment d'insécurité de tous les travailleurs quant à l'avenir de leur emploi ?

Pourtant, l'angoisse des travailleurs à cause de l'insécurité de leur emploi — car l'annonce d'un licenciement collectif peut les frapper sans prévenir — est une angoisse bien plus justifiée statistiquement

et bien plus profonde que celle de se faire agresser. Il n'y a aucune campagne de presse à ce propos et, pourtant, il y a bien plus de victimes de ce fait, souvent aussi graves.

Les journalistes vont parfois interviewer des licenciés pour montrer leurs larmes au journal télévisé, mais ils ne vont pas interviewer les travailleurs en contrat à durée déterminée, ou intérimaires pendant des mois et des années.

Le Parti Socialiste, actuellement au pouvoir, a réuni ses cadres, le week-end des 26 et 27 janvier, pour leur présenter son slogan de campagne intitulé « *La vie en mieux, la vie ensemble* ».

« *En mieux* », il n'aurait sûrement pas de mal, mais « *la vie ensemble* », qu'est-ce que cela veut dire ? Va-t-il demander aux licenciés d'AOM d'être solidaires avec Seillière, leur ex-patron ? Va-t-il demander aux licenciés de Moulinex, de Danone, de Valéo, de Bosch, de Philips, de Bata, de Dim, d'Alcatel et bien d'autres encore, licenciés 50 par 50 ou 1 000 par 1 000, d'envisager à l'avenir d'être dans le même camp que leur ex-patron ?

Les dirigeants du Parti Socialiste, oui, vont vivre ensemble car ils sont du même monde, avec les Seillière et ce qu'ils représentent, mais ils ne vivront ni avec ni pour les travailleurs.

Alors, profitons un peu des élections qui viennent pour leur donner un aperçu de l'insécurité de l'emploi.

Arlette LAGUILLER

## La convention nationale du PS

# LE CHOC DES AMBITIONS

Samedi 25 janvier à la Mutualité, devant la Convention nationale du Parti Socialiste, Martine Aubry présentait son projet intitulé « *La vie en mieux, la vie ensemble* ». Au départ, ce devait être un programme de campagne pour 2002. Cela s'est transformé en « *projet 2002-2012* ». La perspective est plus large, mais elle n'engage plus personne : ni Jospin, qui aura son propre programme pour la prési-

dentielle, ni les candidats du PS aux législatives.

Le projet a été adopté, certes, à la presque-unanimité des secrétaires de section présents. Mais la réunion a surtout été un champ clos, où les principaux leaders du PS ont affirmé leurs différences, s'accusant les uns les autres, qui de social-libéralisme, qui d'archaïsme.

Les partisans les plus ouverts du patronat, derrière Fabius et Strauss-Kahn, ont

rivalisé de « *modernité* » sur les privatisations et les fonds de pension. En face, le leader de la Gauche Socialiste, Julien Dray, a prétendu que « *la partition du PS, c'est celle du Temps des cerises, pas celle de Merci patron* ». Emmanuel, qui pose aussi à l'homme de gauche, a dit pourquoi il fallait au PS un programme à allure de gauche : « *Ce ne sont pas les marchés qui voteront pour nous en mai et juin* ».

Quant au secrétaire général, François Hollande, il a joué son rôle de plus petit commun unificateur. Il a rappelé qu'on peut dire et penser ce qu'on veut au PS, à condition de ne pas trop se tirer dans les pattes : « *Notre diversité est l'atout le plus précieux pour les socialistes, à condition que cette diversité reste une diversité* ». Pour cela, comme pour le reste, la droite pourrait en dire autant.

Enfin, Hollande a aussi répété que ces empoignades sur le programme étaient sans conséquence : « *Rien n'est décidé, tout est ouvert* ». Ben voyons ! Comme cela, on ne promet rien...

En effet, ce projet Aubry sera revu le 5 février par le Bureau national du PS. Mais aucune de ces versions successives ne sera le programme définitif du candidat Jospin.

Vincent GELAS



Troupes ex-coloniales

**DES ANCIENS COMBATTANTS MOINS ÉGAUX QUE D'AUTRES**

Dans un arrêt, le Conseil d'Etat a imposé la revalorisation de la pension militaire d'un ancien combattant sénégalais, engagé dans l'armée française de 1937 à 1959. Il sanctionne ainsi l'attitude discriminatoire des gouvernements successifs qui refusaient de revenir sur la loi dite de « cristallisation ». Depuis 1959, cette loi bloque l'évolution du montant des pensions et retraites des anciens combattants originaires des colonies à partir du moment où ces dernières devinrent indépendantes. Aujourd'hui, près de 85 000 anciens combattants africains, maghrébins et asiatiques, encore vivants, pourraient prétendre à cette revalorisation.

De Gaulle avait fait adopter cette loi inique en 1959, à un moment où la France, qui avait dû faire face à la révolte des peuples colonisés du Vietnam et du Maghreb s'engageait dans une politique de décolonisation en Afrique noire. Retraites et pensions des anciens combattants issus des anciennes colonies furent ainsi « cristallisées », c'est-à-dire « gelées », transformées en indemnités non indexables sur le coût de la vie, non réversibles aux veuves en cas de décès. Aujourd'hui un ancien combattant, s'il est français, invalide à 100 %, touche 686 euros (4500 F) de pension mensuelle, mais seulement 228 (1500 F) s'il est sénégalais, 103 (680 F), s'il est camerounais et, 76 (500 F) s'il est tunisien ou marocain. De même un militaire reçoit 426 euros (2800 F) de retraite en France, 102 (673 F) en Guinée, 85 (559 F) au Mali, 61 (400 F) en Tunisie ou au Maroc, et la somme dérisoire de 15,70 euros (103 F) au Cambodge.

Après avoir recruté de force des centaines de milliers d'hommes originaires d'Afrique, du Maghreb et

d'Asie, la bourgeoisie s'en est servie comme chair à canon sur les champs de bataille de la Seconde Guerre mondiale, et les a même utilisés parfois comme force de répression dans d'autres colonies.

L'arrêt du Conseil d'Etat constitue une condamnation de la discrimination qui a visé les anciens combattants coloniaux. Mais il ne s'agit que d'une décision sur le papier. Encore faudrait-il que l'Etat paye son dû.

Car ce n'est pas la première fois que le gouvernement français est condamné pour attitude discriminatoire. En avril 1989, le comité des droits de l'homme de l'ONU, saisi par 743 Sénégalais, avait conclu que la loi de cristallisation était contraire au principe d'égalité. Une recommandation sur laquelle s'était assise le gouvernement français.

Aujourd'hui, il essaye de contourner l'arrêté, pour ne pas payer une dette estimée à 1,83 milliard d'euros (1,52 milliard d'euros d'arriérés pour apurer le passé et entre 300 et 460 millions d'euros par an d'alignement des pensions d'invalidité et retraites). Avec cynisme, il étudie toutes les possibilités pour se dérober, expliquant que « cela équivaudrait à multiplier par cinq ou six le niveau des pensions existant », invoquant le fait qu'il y aurait « une perturbation de l'économie locale en créant de subites fortunes pour quelques centaines de personnes » ; et d'ajouter qu'il « n'est pas imaginable de les payer au taux français », que ce serait « un séisme africain de plus » !

Il était pourtant « imaginable » pour ces bonnes âmes de les utiliser comme soldats quand l'Etat avait besoin d'eux. Et personne n'a alors parlé du « séisme africain » que constituait le fait d'arracher ces hommes à leur village.

R. C.

**AUSSARESSES, UN ASSASSIN D'ÉTAT**

Le général Aussaresses a été condamné par le tribunal correctionnel de Paris à payer 7 500 euros (50 000 F) d'amende pour « apologie de crime de guerre et complicité » pour la publication de son livre sur la guerre d'Algérie, dans lequel il reconnaissait avoir pratiqué la torture et le justifiait.

En novembre dernier, alors que ses Mémoires venaient de paraître, il assumait ses actes, reconnaissant sans la moindre émotion avoir exécuté de sa main 24 Algériens. En contrepoint, il y avait le témoignage de l'ancienne militante indépendantiste Louise Ighilahriz qui avait dénoncé les tortures à l'état-major du général Massu en 1957, où « travaillait » notamment Aussaresses.

A l'époque la classe politique, de droite comme de gauche, Chirac et Jospin en tête, feignit de s'émouvoir et de découvrir que l'armée française avait torturé en Algérie. Aussaresses fut rayé des cadres et poursuivi en justice.

Cependant Aussaresses n'a pas été jugé pour ses crimes commis pendant la guerre d'Algérie... mais pour ses écrits !



**Aussaresses condamné à 7 500 €**

Les crimes commis par l'armée pendant la guerre d'Algérie ont été amnistiés par deux fois par le pouvoir politique, et la dernière fois ce fut par Mitterrand. Mais ne parler que de crimes de l'armée française pendant les guerres coloniales, ce serait laisser croire qu'elle est la seule responsable des exactions et montrer du doigt les exécuteurs pour faire oublier les donneurs d'ordres.

Certes, des hommes comme Aussaresses sont de sinistres instruments, sans pitié et sans remords, d'une politique. Ils sont fiers de leurs états de service, et de leur redoutable efficacité. Ils représentent à la perfection une politique. Et c'est cette politique et ceux qui l'ont commandée qu'il faut juger.

René CYRILLE

**— Généraux : leur « civilisation » et ses défenseurs —**

Dans un « manifeste des officiers généraux », 490 généraux ayant servi en Algérie, entre 1954 et 1962, répondent aux critiques sur le rôle de l'armée française pendant la guerre d'Algérie.

La « pacification » dont ils ont été les instruments aurait permis d'assurer « l'enseignement dans les écoles », la « formation des cadres », d'apporter des « soins » à la population et prévenir les « maladies », d'œuvrer aux « constructions » et d'effectuer des « travaux publics ». La mission de l'armée française aurait donc été ainsi une mission civilisatrice.

Mieux encore, la présence de troupes françaises aurait garanti l'exercice « des droits civiques et des libertés fondamentales ». Le fait que des dizaines de milliers d'hommes et de femmes aient pris les armes pour se battre au péril de leur vie, avec le soutien de la majorité de la population algérienne, pour pouvoir accéder à la dignité et qu'on cesse de les

considérer comme des citoyens de seconde zone dans leur propre pays, n'a pas ébranlé les certitudes de ces galonnés. L'idée que, si ces gens se révoltaient contre cette prétendue civilisation qu'on « leur apportait », c'était pour des raisons profondes, n'a pas réussi à remonter en 50 ans jusqu'à leur cervelle.

Ils prétendent que, « s'il y eut des dérives, elles furent marginales et en contradiction avec les méthodes voulues et les objectifs poursuivis par la France et son armée ». C'est faux. Mais même si elle avait été limitée à quelques sévices, qu'est-ce que cela change à l'ignominie de la chose ? Les généraux Aussaresses et Massu ont récemment reconnu eux-mêmes que la torture s'est généralisée à cette époque ! Ces témoignages de généraux tortionnaires corroborent ceux, connus depuis longtemps, de leurs victimes algériennes.

Les massacres de civils, les razzias dans les villages, les

destructions de maisons et de récoltes étaient monnaie courante à cette époque en Algérie. D'ailleurs, ces exactions n'étaient que le prolongement de celles qui, durant plus de cent ans, ont marqué la « présence de la France » en Algérie, cette prétendue civilisation dont les généraux se prétendent les hérauts.

Arrestations et disparitions, tortures et assassinats furent le lot quotidien de la population algérienne. La « sale guerre » fit un million de morts côté algérien et des dizaines de milliers côté français. Tel a été le véritable rôle de l'armée française, instrument des intérêts de la domination coloniale et dont les exactions ont été commandées par le pouvoir politique à Paris, c'est-à-dire par des hommes comme Mitterrand et quelques autres, dont on a escamoté les responsabilités dans ces actes.

R. C.



# ROBERT HUE RADICALISE SON LANGAGE, MAIS PAS SES ACTES

A l'émission sur France 2 à laquelle Hue était invité jeudi 24 janvier, le dirigeant du Parti Communiste Français a développé ses axes de campagne. Il a déclaré qu'il fallait de « l'audace sociale », et que « ceux qui font des promesses et qui ne disent pas quels moyens ils envisagent pour les tenir vous trompent. Si on ne s'en prend pas à l'argent, c'est du baratin. »

Depuis quelques mois, Hue radicalise son langage, campagne électorale oblige. Mais il ne se montre sous un jour plus radical que lorsqu'il s'adresse aux électeurs potentiels. Car « prendre l'argent aux revenus financiers », c'est de Jospin qu'il faudrait l'exiger avec fermeté. Et les ministres communistes, et en particulier Marie-George Buffet, à la fois secrétaire du PC et ministre de Jospin, seraient tout de même bien placés pour le faire.

On n'entend pas les ministres communistes sommer Jospin d'arrêter de distribuer les cadeaux et subventions au patronat, pour embaucher dans les services publics. Ils n'exigent pas de lui qu'il augmente l'impôt sur les sociétés pour trouver l'argent nécessaire à

ces embauches. On ne voit pas non plus les députés communistes voter contre les lois contraires aux intérêts des travailleurs. On ne voit même pas Robert Hue menacer Jospin de ne pas appeler à voter pour lui au second tour, s'il ne s'engage pas à faire, au moins, ce qu'il revendique, même si c'est dérisoire. En effet, taxer les revenus financiers, ce n'est pas l'essentiel et tout dépend de combien. Ce sont tous les revenus du capital qu'il faut taxer lourdement et augmenter l'imposition des bénéficiaires colossaux des grandes entreprises, au lieu de la diminuer comme Jospin l'a fait récemment.

Robert Hue peut déclarer, entre autres, que la gauche doit avoir le courage de « s'attaquer au fric de la spéculation, tant pour augmenter les salaires que pour garantir la qualité des services publics », il ne met rien dans la balance pour l'imposer réellement à Jospin, d'autant qu'il ne dit pas où finit le fonctionnement dit normal de la Bourse et où commence la spéculation.

« Si la gauche ne gagne pas », pouvait-on lire dans les colonnes de l'Humanité des samedi 26 janvier et dimanche 27 janvier, « ce sera la revanche du Medef et

d'une droite qui lui emprunte le pas, les idées ». Mais Jospin, depuis bientôt 5 ans qu'il est Premier ministre, n'emprunte-t-il pas les idées du patronat ?

Les dirigeants PCF disent tirer un bilan « critique » du gouvernement, mais ils continuent à dire qu'il est bien un gouvernement de gauche. Ils ménagent ainsi l'avenir du candidat Jospin, avec la énième version du désormais vieil argument : « La gauche, c'est quand même moins pire que la droite ».

Tout ce que le Parti Communiste se prépare à faire durant sa campagne aux présidentielles, c'est de ramasser au premier tour les voix de travailleurs que Jospin est trop discrédité pour obtenir, afin de les lui offrir sans contrepartie au second tour. Pour qu'en échange, plus tard, le Parti Socialiste, s'il gagne les élections, redonne au PCF quelques strapontins ministériels.

Tout cela n'est sûrement pas de nature à inspirer confiance à ceux des militants et sympathisants communistes, qui sont maintenant convaincus que Jospin est bien dans le camp du patronat.

Aline RETESSE

## Seine-Saint-Denis

# ÉDUCATION AU RABAIS POUR LES ENFANTS D'IMMIGRÉS

Chaque année, près de 30 000 enfants arrivent en France pour y rejoindre leurs parents, immigrés des pays pauvres d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine. La plupart de ces enfants ne connaissent pas le français, et une bonne partie d'entre eux ne sont même jamais allés à l'école dans leur pays. Les classes prévues pour leur apprendre le français restent en nombre dramatiquement insuffisant, bien que le problème soit connu depuis des années. Les autorités proclament que le « droit à l'éducation » est garanti à tous les enfants, mais agissent de telle sorte que celui-ci se transforme bien souvent en droit à l'échec scolaire.

Cette année, en Seine-Saint-Denis, les classes d'accueil en collège, où ces enfants, entre 11 et 16 ans, sont censés apprendre le français avec des enseignants spécialisés, sont au nombre d'une cinquantaine. Elles étaient pleines dès fin septembre rien qu'avec les élèves arrivés avant cette date. Depuis, les enfants continuent d'affluer. La plupart ont dû attendre chez eux plusieurs mois la lettre de l'Inspection académique leur disant où aller. Ce qui posait de nombreux problèmes

matériels à leurs parents.

En janvier, l'Inspection académique s'est enfin décidée à faire un geste, mais un geste dérisoire. Quatre collèges du département, à Saint-Denis, à La Courneuve, à Pantin et à Bagnolet, vont accueillir un « module » où une vingtaine d'élèves pourront apprendre le français trois après-midi par semaine. Le reste du temps, ils seront scolarisés dans le collège le plus proche de chez eux, où ils suivront des cours dans une langue qu'ils ne comprennent pas.

Selon l'inspecteur, cela permettrait un « bain linguistique » ! Et imposer à ces enfants qui viennent juste d'arriver en France des trajets auxquels n'est astreint aucun autre collégien. Les élèves en « module » à Saint-Denis, par exemple, viendront de tous les collèges de cette ville, mais aussi d'Epinay, Saint-Ouen ou Pierrefitte. Et ils devront se mettre au niveau rapidement car les règles veulent qu'on ne puisse passer plus d'un an en classe d'accueil. Il faut bien faire de la place pour les nouveaux ! Et même ce dispositif est loin de permettre de scolariser tous les élèves qui devraient l'être actuel-

lement, sans parler de ceux qui vont encore arriver.

Pour justifier son refus de créer de vraies classes d'accueil en nombre suffisant, l'Inspection académique n'avance pas que des arguments budgétaires. Elle explique que cela créerait un « appel d'air » qui attirerait d'autres enfants dans la même situation en Seine-Saint-Denis. A l'en croire, si les enfants y étaient trop bien accueillis, certains risqueraient de venir de Paris par exemple pour s'y faire inscrire sous une fausse adresse. Il est difficile d'être plus hypocrite ! Si ces enfants viennent en Seine-Saint-Denis, c'est simplement parce que leur famille y habite déjà. En refusant de les scolariser décemment, les responsables de l'Education nationale prennent la responsabilité de développer les ghettos, au niveau des établissements scolaires comme dans les cités...

Il y aurait pourtant un moyen simple d'éviter cet appel d'air, un tout petit courant d'air, soit dit en passant. Ce serait de mettre en place partout, et avec des places correspondant aux besoins réels, des classes d'accueil, avec des enseignants en nombre.

# LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

<b>31 janvier</b>	Pontgibaud (Puy-de-Dôme) Trélassac (Dordogne) Vic-Fezensac (Gers)
<b>9 février</b>	Arras (Pas-de-Calais) Auchy-les-Hesdin (Pas-de-Calais) Belley (Ain) Bezons (Val-d'Oise) Carrières-sous-Poissy (Yvelines) Corbie (Somme) Grand-Charmont (Doubs) Guise (Aisne) Illiers-Combray (Eure-et-Loir) Imphy (Nièvre) Lannemezan (Hautes-Pyrénées) Mourenx (Pyrénées-Atlantiques) Pontaumur (Puy-de-Dôme) Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme) Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne) Sarlatt (Dordogne)
<b>1<sup>er</sup> février</b>	Angoulême Ma Campagne (Charente) Arques-la-Bataille (Seine-Maritime) Aussillon (Tarn) Bar-sur-Aube (Aube) Chauny (Aisne) Coulounieix-Chamiers (Dordogne) Crépy-en-Valois (Oise) Gournay-en-Bray (Seine-Maritime) Mérignac (Gironde) Morlaix (Finistère) Mouy (Oise) Sochaux (Doubs) St-Georges-de-Mons (Puy-de-Dôme) St-Paul-les-Dax (Landes) Villedieu-les-Poêles (Manche) Villeneuve-d'Ascq Genêts (Nord) Vivier-au-Court (Ardennes)
<b>2 février</b>	Aigueperse (Puy-de-Dôme) Albert (Somme) Alfortville (Val-de-Marne) Boulazac (Dordogne) Cerilly (Allier) Commentry (Allier) Corbas (Rhône) Cran-Gevrier (Haute-Savoie) Decize (Nièvre) Die (Drôme) L'Arbresle (Rhône) Lezoux (Puy-de-Dôme) Lillers (Pas-de-Calais) Loudéac (Côtes-d'Armor) Maule (Yvelines) Roussillon (Isère) Soues (Hautes-Pyrénées) Tarnos (Landes)
<b>3 février</b>	Plestin-les-Grèves (Côtes-d'Armor)
<b>4 février</b>	Castillon-La-Bataille (Gironde)
<b>5 février</b>	Argentan (Orne) Pierre-Bénite (Rhône) Privas (Ardèche)
<b>6 février</b>	Bourbourg (Nord) Château-du-Loir (Sarthe) Deuil-la-Barre (Val-d'Oise) Isbergues (Pas-de-Calais) St-Barthélemy-d'Anjou (Maine-et-Loire) St-Loup (Haute-Saône)
<b>7 février</b>	Foecy (Cher) L'Isle-d'Abeau (Isère) Landivisiau (Finistère) Méridon-Canon (Calvados) Muzillac (Morbihan) St-Pierre-sur-Dives (Calvados)
<b>8 février</b>	Auterive (Haute-Garonne) Bauge (Maine-et-Loire) Bobigny (Seine-St-Denis) Boulogne (Hauts-de-Seine) Bruz (Ille-et-Vilaine) Canejean-Bourg (Gironde) Charleville-Mézières (Ardennes) Colomiers (Haute-Garonne) Déols (Indre) Jugon-les-Lacs (Côtes-d'Armor) Mornant (Rhône) N-D de Gravenchon (Seine-Maritime)
<b>10 février</b>	Terrasson-Lavilledieu (Dordogne)
<b>11 février</b>	Montreuil-Juigne (Maine-et-Loire) Rillieux (Rhône) Ste-Menehould (Marne)
<b>12 février</b>	Beauvais (Oise) Craon (Mayenne) Feuquières (Oise) L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne) La Grand-Combe (Gard) Léré (Cher) Paimpol (Côtes d'Armor) Sérifontaine (Oise)
<b>13 février</b>	Aire-sur-Adour (Landes) Ardentes (Indre) Héricourt (Haute-Saône) Le Lude (Sarthe) Lenclôtre (Vienne) Longueil-Annel (Oise) Tréguier (Côtes-d'Armor) Vivonne (Vienne)
<b>14 février</b>	Brassac-les-Mines (Puy-de-Dôme) Commercy (Meuse) Dives-sur-Mer (Calvados) Héricourt (Haute-Saône) Pontault-Combault (Seine-et-Marne) Saint-Satur (Cher)
<b>15 février</b>	Flixecourt (Somme) Montbéliard Chiff. (Doubs) Morcenx (Landes) Rumilly (Haute-Savoie) St-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme) Tassin-La-Demi-Lune (Rhône) Tergnier (Aisne) Vailly-sur-Sauldre (Cher) Vieux-Condé (Pas-de-Calais)
<b>16 février</b>	Caudry (Nord) Champeix (Puy-de-Dôme) Salanches (Haute-Savoie) Yzeure (Allier)
<b>19 février</b>	Villers-Cotterets (Aisne) Surgères (Charente-Maritime) Elven (Morbihan)
<b>21 février</b>	Ernée (Mayenne) Questembert (Morbihan)
<b>22 février</b>	Cambrai (Nord) Givors (Rhône)
<b>23 février</b>	Ambérieu (Ain) Moreuil (Somme)
<b>26 février</b>	Lagnieu (Ain)
<b>27 février</b>	Marck (Nord)



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

### Porto Alegre :

# LA MAUVAISE RÉPONSE À DE BONNES QUESTIONS !

6 000 personnes à Paris pour le meeting d'ATTAC, plus de 50 000 attendues à Porto Alegre, le mouvement « anti-mondialisation libérale » semble avoir le vent en poupe. Proclamant « qu'un autre monde est possible », il séduit et attire un public apparemment de plus en plus large, et ce succès est largement relayé par la presse. La médiatisation dont il bénéficie n'est d'ailleurs pas un de ses moindres atouts. Certains journalistes ne vont-ils pas jusqu'à le présenter comme une nouvelle internationale de la contestation ?

Certaines des composantes de ce mouvement – qui ne se cache pas mais au contraire revendique haut et fort sa composition hétéroclite – ont le mérite de mettre le doigt sur quelques uns des vrais problèmes du monde actuel : depuis les attaques des acquis sociaux en France et en Europe jusqu'au pillage du Tiers monde, en passant par le rôle néfaste des capitaux spéculatifs qui se baladent sur la planète... on en passe, et des pires, tant la liste est longue. Certains dirigeants (ou plutôt « animateurs » pour reprendre leurs vocabulaires) comme Toni Negri trouvent même des accents révolutionnaires pour parler de la « lutte contre le capitalisme mondial » ou « d'une organisation mondiale des travailleurs ».

Pourtant on peut d'ores et déjà savoir qu'il ne sortira rien d'important pour les exploités et opprimés du monde du grand forum social de Porto Alegre seconde édition. Pas plus qu'il n'en était sorti de la première. L'anti-mondialisation telle qu'elle s'organise aujourd'hui ne peut que conduire droit dans le mur cette partie de la jeunesse à qui elle a pu faire découvrir l'engagement social et politique.

Ses propositions aboutiraient au mieux à un replâtrage du monde actuel. Même celles qui peuvent aider à propager l'idée qu'un autre monde est possible, cultivent en même temps l'illusion qu'il est possible... dans le cadre du capitalisme. Même les plus drastiques ne visent au fond qu'à rendre le fonctionnement de l'impérialisme (qu'elle préfère le plus souvent ne pas même appeler par son nom) un peu moins barbare ou brutal. C'est évident des plus anodines, comme celle de la trop fameuse taxe Tobin. Ca ne l'est pas moins des plus radicales, celle de l'annulation de la dette du Tiers Monde par exemple.

Nouvelles formes, vieille politique

De plus le mouvement n'ose même

pas aborder franchement la question primordiale de quelle force pourraient faire aboutir ses solutions. Oh, à Porto Alegre on va sans doute parler abondamment d'organiser des contre-pouvoirs. Mais qu'est-ce à dire, sinon qu'on ne veut pas ou n'envisage même pas de détruire les pouvoirs actuels (ceux qui président à la « mondialisation libérale » justement) ?

Le baratin sur les nouvelles formes d'organisation en réseau non hiérarchisé, en relations horizontales, à l'image d'Internet, n'est pas seulement une démagogie misant sur la méfiance qu'ont de nombreux jeunes envers les partis politiques. C'est aussi un moyen de ne pas poser le problème de l'aboutissement, comme si le but ultime n'était que d'occuper cette jeunesse ou de donner un dérivatif à sa révolte.

C'est bien aussi en revanche le meilleur moyen de se retrouver avec des gens tels que Chevènement, Hollande, Mamère et une demi-douzaine de ministres de la gauche plurielle, voire des conseillers de Chirac, qui seront eux aussi à Porto Alegre. Le paradoxe qui veut que tout en s'appuyant sur l'afflux de déçus de la gauche traditionnelle le mouvement anti-mondialisation pourrait bien lui servir de nouveau marchepied, n'est qu'apparent. Fondamentalement c'est aux autorités en place, en France comme ailleurs, que le mouvement s'adresse, même lorsqu'il le fait sur le ton le plus critique et le plus rude.

Le succès d'un rassemblement comme celui de Porto Alegre montre que des révoltés par tel ou tel aspect de l'état actuel du monde existent en grand nombre et un peu partout.

Le problème reste de donner une autre réponse aux vraies questions qui vont y être débattues que celles apportées par les politiciens réformistes qui l'organisent. Et surtout une autre perspective à tous ceux qui se préoccupent de ces questions que l'organisation de grandes messes finalement destinées d'abord à la promotion de ces politiciens.

Oui, un autre monde est possible. L'organisation mondiale des travailleurs, nécessaire pour y parvenir, aussi. Tel qu'il s'annonce, le grand forum social de Porto Alegre ne constituera pourtant pas une étape dans la voie qui y mène.

Lydie GRIMAL

Convergences Révolutionnaires, revue publiée par la Fraction, n°19 (janvier-février 2002) :

Un dossier sur « l'insécurité : des voyous, des flics et des démagogues... »  
Des articles sur notre campagne pour Arlette Laguiller, la sous-traitance à Renault, la précarité dans l'enseignement, les ex-communistes de Berlin, la gauche israélienne...

Pour se procurer ce numéro : 1,5 euro, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.  
Abonnement : un an 9 euros, de soutien 15 euros.

## Leur société

### Yves Saint Laurent

# DERRIÈRE LES FROUS-FROUS, L'EXPLOITATION

Le départ d'Yves Saint Laurent, « un grand nom » de la haute couture, a fait couler beaucoup d'encre et de salive au « tout Paris » et à ses chroniqueurs spécialisés, y compris des pages entières dans *L'Humanité*. Une foule de personnalités sont venues au dernier défilé d'Yves Saint Laurent (YSL pour les connaisseurs) s'extasier devant des robes à des prix exorbitants.

Mais Yves Saint Laurent est, pour beaucoup d'ouvrières et d'ouvriers, non pas « un grand créateur », mais un patron. Son entreprise a d'ailleurs été rachetée, en 1999, par François Pinault, le patron de PPR, Pinault-Printemps-Redoute, troisième au classement des plus importantes fortunes professionnelles en France.

Ainsi, dans l'une des usines Yves Saint Laurent, celle de Lassigny, dans l'Oise, 300

grévistes ont réclamé durant la semaine du 22 au 25 janvier, par des débrayages de 3 heures, une augmentation de salaire.

Des salariés d'ECCE, une entreprise spécialisée dans la fabrication de prêt-à-porter pour les grandes marques, Yves Saint Laurent mais aussi Kenzo ou Givenchy, ont manifesté, vendredi 25 janvier, devant le Petit Palais, à Paris, où se déroulait un défilé de mode de Kenzo. Ces travailleurs protestaient contre les menaces qui pèsent sur leur emploi : plus de 500 emplois dont 450 dans l'Avesnois et le Valenciennois (département du Nord) devraient disparaître.

Ce qui se passe dans les coulisses de l'industrie de luxe ne fait pas l'objet de reportages froufrouant, et pourtant c'est bien plus important.

A. R.

### McDonald's Paris (Strasbourg-Saint-Denis)

# Condamnée aux Prud'hommes, LA DIRECTION PERSISTE

Depuis le 24 octobre dernier, les salariés du McDo Strasbourg-Saint-Denis, à Paris, sont en grève pour exiger la réintégration de cinq de leurs camarades licenciés sous le prétexte d'avoir détourné de l'argent à partir d'opérations de caisse, mais en réalité pour avoir fait grève en solidarité avec un militant syndical, menacé de licenciement parce qu'il avait demandé des élections de délégués du personnel et que ces employés entendaient se présenter comme candidats à ces élections. Leurs droits viennent d'être reconnus par le conseil des prud'hommes mais leur employeur refuse d'appliquer cette décision et de les réintégrer à leur poste.

Jeudi 24 janvier, la formation de référés du conseil des prud'hommes de Paris a ordonné la réintégration de Aziz et Amer, deux des cinq licenciés. Cette instance juridique a relevé que le reproche de malversations qui leur avait été adressé ne tenait pas la route et « que la cause de leur licenciement était fallacieuse et cachait l'intention évidente de l'employeur de se débarrasser à tout prix de salariés jugés trop présents dans les manifestations collectives de revendications ».

Cette décision a été accueillie avec joie par tous les grévistes présents et leurs supporters. Lundi 28 janvier, lorsqu'ils se sont rendus à la réunion « de négociation », leur franchisé (leur patron) a annoncé que, pour lui, il n'était pas question d'appliquer le jugement des prud'hommes et de réintégrer à leur emploi antérieur les deux salariés qui, à ses yeux, restaient licenciés !

Ces propos provocants ont suscité la colère de la délégation présente. Mais les jeunes travailleurs de McDonald's sont bien décidés à poursuivre la lutte pour faire respecter leurs droits. Ils appellent à manifester pour les soutenir samedi 2 février, à 14h30, devant le Mac Donald's du Boulevard Saint-Denis, métro Strasbourg-Saint-Denis à Paris.

## Taguer le château de De Robien ça coûte de la prison



Des tags avaient fleuri une nuit sur le mur d'enceinte de la propriété familiale du maire d'Amiens, Gilles De Robien, à Cocquerel dans la Somme. Le quotidien *Le Courrier Picard* rapporte que les auteurs ont été condamnés à la prison ferme : 2 à 12 mois de prison.

Les juges ont la main lourde lorsque l'on s'attaque aux biens des riches et puissants. Mais le maire sera-t-il condamné avec la même sévérité dans l'affaire de passation de marché préférentiel et de surfacturation pour les parkings de la faculté de Saint-Leu (l'entreprise Quille, filiale du groupe Bouygues, avait rajouté 16 millions de francs à la facture initiale, soit 30% de plus que la somme prévue) ?



Un transporteur employait des centaines de routiers « au noir »

## LES NÉGRIERS DE LA ROUTE

Des centaines de routiers tchèques, slovaques, roumains, bulgares, polonais ont convergé d'un peu partout en Europe vers le Luxembourg, siège de la société qui les emploie, le transporteur autrichien Kralowetz, qui ne les paie plus depuis deux mois.

Cette société faisait rouler des chauffeurs est-européens sans titre de travail ni de séjour, sans les déclarer non plus à la Sécurité sociale. Du coup, même leur nombre est difficile à préciser: il irait de 300, selon les autorités du Luxembourg, à 750, selon d'autres sources. Ils avaient des horaires démentiels (bien pires, et ce n'est pas peu dire, que ceux que les transporteurs considèrent comme «normaux») car leur exploitateur les payait à la distance parcourue. Soit, pour 20 000 à 30 000 km par mois, une paye quatre à six fois inférieure à celle d'un chauffeur citoyen d'un pays ouest-européen! Avec des salaires et des horaires pareils, ces forçats de la route se lavaient sur les parkings, dormaient et mangeaient dans leurs camions. Cela, au vu et au su de tous.

Alors, pourquoi le scandale n'éclate-t-il que maintenant? Parce qu'un de leurs patrons a été arrêté et que des centaines de camionneurs rassemblés au Luxembourg ne pouvaient passer inaperçus?

En tout cas, les autorités des huit pays de l'Union européenne

où Kralowetz est installé ne voulaient rien voir, et encore moins y trouver à redire. Au contraire. Un syndicat luxembourgeois avait signalé les faits: le gouvernement autrichien avait alors réagi... en demandant qu'on laisse tranquille cette «société en pleine expansion»!

Le syndicat autrichien des transports affirme que «80% des chauffeurs employés par les compagnies (de ce pays) se trouveraient dans l'illégalité». Mais il ne faut pas croire qu'on ne trouve des transporteurs négriers qu'à proximité de l'Europe centrale. Des «Kralowetz», quelle que soit leur taille, on en rencontre un peu partout en Europe.

La Commission européenne de Bruxelles, en tout cas, en a rencontré, et y fait allusion (sans les nommer, et encore moins envisager de les poursuivre) dans le Livre blanc qu'elle a récemment publié sur la question des transports routiers en Europe. C'est qu'il s'agit d'entreprises «en pleine expansion». Et, surtout, fort utiles à l'expansion des profits d'innombrables autres entreprises qui ont recours à leurs services.

Car il y a plus que de l'hypocrisie à montrer du doigt des exploiters sans scrupules comme Kralowetz, et eux seuls, sans dire que, derrière eux, il y a tout un ensemble de «respectables» entreprises qui en profitent largement.

Pierre LAFFITTE



Transports routiers en Europe

## UNE ORGANISATION ABERRANTE DE L'ÉCONOMIE

En quinze ans, le transport routier a plus que doublé en France. En Europe de l'Ouest, depuis trente ans, on a construit mille kilomètres d'autoroutes par an, qui absorbent à peine ce trafic. Et il croît parfois dans des proportions énormes – avec les conséquences que l'on sait – comme dans les Alpes, où le nombre des poids lourds transitant par le tunnel du Mont-Blanc a été multiplié par 18 depuis 1966, passant de 45 000 à 800 000 camions par an.

Les autorités et les commentateurs, quand ils abordent ces questions, le font généralement sous l'angle de la pollution (ce que personne ne conteste) ou de la sécurité (ce qui n'a rien d'étonnant, vu le rôle des poids lourds dans les drames des tunnels du Mont-Blanc et du Gothard ou de plusieurs hécatombes autoroutières). Mais jamais, ou pratiquement jamais, n'est posée la question des raisons de cette explosion du trafic routier.

En 1993, un institut de Wuppertal, en Allemagne, avait calculé que les divers ingrédients d'un yaourt aux fraises avaient parcouru un total de... 3 500 km avant de se trouver réunis dans leur petit pot! Evidemment, quand on sait que la plus grande usine de yaourts d'Europe se trouve... en Grèce. Ce pays ne produit pas assez de lait pour sa propre consommation, on doit donc le faire venir d'Europe du Nord ou de l'Ouest, l'alimenter par une noria de camions-citernes réfrigérés, avant de faire faire le trajet inverse au produit semi-fini. Même chose pour ces entreprises allemandes qui font franchir les Alpes bavaroises et le Tyrol à des camions afin d'envoyer laver, découper et emballer leurs pommes de terre à moindre coût en Italie, avant de les faire revenir vers les supermarchés d'Europe du Nord.

Car, si des grands groupes (de l'agroalimentaire ou autre) ont

intérêt à faire fabriquer dans des pays à moindre coût de main-d'œuvre, c'est ailleurs que se trouvent les marchés les plus «porteurs» pour eux, là où les consommateurs ont un pouvoir d'achat plus élevé. Mais pour que cette opération soit profitable aux actionnaires de ces trusts, il ne faut pas qu'ils perdent en transport ce qu'ils ont gagné sur les coûts de production moindres. Alors, ce sont aussi les conditions de travail et de rémunération des routiers que les grosses sociétés tentent de réduire au minimum.

Et quand, par exception, des tribunaux sont saisis de telles affaires, ce ne sont jamais les donneurs d'ordre – les grands groupes – qui sont condamnés. Que leur reprocheraient-ils d'ailleurs? Sûrement pas d'avoir agi comme n'importe quel capitaliste qui recherche son profit maximum...

P. L.

## LE « LAISSER FAIRE, LAISSER POLLUER » DES PÉTROLIERS

Une nouvelle fois, des côtes bretonnes ont été polluées par des dépôts de mazout. Il s'agit du dégazage sauvage d'un navire pétrolier qui passait au large. Le dégazage est l'opération qui consiste à enlever (généralement à la lance à incendie) les résidus d'hydrocarbures qui maculent l'intérieur des citernes après déchargement du bateau. Le but est d'empêcher la formation de gaz (d'où le nom) qui pourraient provoquer des explosions.

Les eaux qui ont servi au dégazage, pleines de résidus pétroliers, sont parfois stoc-

kées dans une des citernes du navire, qui est vidée et nettoyée en arrivant au port. Il arrive que le pétrolier soit dégazé dans une station de dégazage dont sont généralement équipés les ports. Mais bien peu de navires y transitent. Très souvent les navires vident directement leurs déchets en haute mer. On estime qu'un million de tonnes de ces déchets d'hydrocarbures souillent chaque année les mers et océans du globe. Beaucoup plus que toutes les marées noires dont on parle.

La raison en est parfaitement connue: les trusts du

pétrole et les compagnies d'armement qui leur sont liées, ou qui sont leurs clientes, imposent des vitesses de rotation des navires qui limitent au maximum les temps morts. Le dégazage, pourtant indispensable, est considéré comme du temps perdu. On le fait donc souvent en mer, et on n'immobilise pas le navire pour cela.

Comment vérifier si des capitaines peu scrupuleux, obéissant à des dirigeants de trusts qui le sont moins encore, pratiquent le dégazage sauvage? Cela paraît impossible, la mer est immense et

les pétroliers nombreux.

En fait, il serait assez simple de contrôler que chaque navire qui vide ses cuves soit passé par une station de dégazage au départ, soit dépose le produit du dégazage en mer au port d'arrivée. Il serait très simple pour les autorités internationales de vérifier que tous les navires ont bien respecté cette procédure. Cela ne réglerait peut-être pas tout, mais ce serait une contrainte.

Qu'est-ce qui empêche d'agir ainsi? Les intérêts des trusts du pétrole et des sociétés d'armement! Aussi fleu-

rissent les pavillons de complaisance qui couvrent les actionnaires des pays riches et qui autorisent les équipages à faire n'importe quoi et à polluer tranquillement la planète.

Dans le cas de la pollution récente en Bretagne, un pétrolier turec est accusé. Mais même si pour une fois on trouve un coupable qui s'est laissé prendre, il y en a des milliers qui déversent tranquillement à longueur d'années leurs ordures dans la mer, avec la complicité des gouvernements des grandes puissances.

A. V.



**Nigéria**

L'explosion d'un arsenal

**POUVOIR « CIVIL » OU PAS, L'ARMÉE CONTINUE À TUER**

Dans la nuit du 27 janvier, une explosion dans un arsenal militaire, en plein centre de Lagos, s'est transformée en un déluge d'obus, de roquettes et de projectiles en tous genres sur ce port nigérian de plus de dix millions d'habitants. Le quartier entourant l'arsenal a pris feu, laissant des milliers de sans-abri. Officiellement, plus de six cents cadavres auraient été retrouvés.

La plupart des victimes auraient trouvé la mort en cherchant refuge de l'autre côté des canaux qui traversent cette partie de la ville. Certaines auraient été victimes du mouvement de panique. Mais beaucoup seraient mortes prises au piège des boues chargées de déchets industriels (et souvent toxiques) qui remplissent ces canaux.

Car les autorités n'ont jamais jugé bon de faire construire des ponts pour traverser ces canaux

et encore moins de les faire draguer. Pas plus qu'elles ne s'en sont prises aux pollueurs, pour la plupart des patrons liés aux grandes compagnies pétrolières occidentales, qui transforment Lagos et bien d'autres régions du pays en égouts industriels. Les dirigeants nigériens se sont toujours montrés bien plus préoccupés de toucher leur commission sur le pillage des richesses naturelles du pays par les BP et autres Elf que de la santé ou du bien-être de la population.

C'est d'ailleurs pour la même raison qu'entre le pillage occidental et les rapines de la bourgeoisie nigérienne, la population pauvre n'a jamais vu la couleur du pactole pétrolier du pays, sinon sous la forme des boues nauséabondes, et aujourd'hui meurtrières, des canaux de Lagos.

Mais surtout ce que rappelle la catastrophe du 27 janvier, c'est le rôle de l'armée dans la société nigé-

riane. Le fait que le commandant de la garnison de Lagos ait cru devoir apparaître à la télévision nationale dans les heures qui ont suivi les premières explosions, non pas pour expliquer leur cause ou annoncer des mesures d'urgence, mais pour assurer la population qu'il ne s'agissait pas d'un coup d'Etat, est en soi tout un symbole.

Sur 41 ans d'existence indépendante, l'ancienne colonie britannique qu'est le Nigeria a en effet connu 29 années de dictature, six coups d'Etat militaires et l'une des guerres civiles les plus meurtrières qu'ait connues l'Afrique, la guerre du Biafra. Sans doute le pays est-il aujourd'hui administré par un pouvoir « civil » dont la légitimité « démocratique » a été dûment estampillée par les puissances occidentales. Il n'empêche que son président, à qui l'armée a remis le pouvoir en 1999, est un militaire détroqué, l'ex-général

Olusegun Obasanjo, qui fut dictateur militaire du pays de 1976 à 1979. Et cela aussi constitue tout un programme.

Autant dire que, si l'armée n'apparaît plus aussi ouvertement sur le devant de la scène, elle n'en est jamais très loin. D'ailleurs la caserne d'Ikeja, où s'est produite l'explosion du 27 janvier, est là pour le montrer. Car, bien plus qu'une caserne au cœur de la plus grande concentration urbaine du pays, il s'agit d'une véritable ville dans la ville, avec ses propres infrastructures collectives, allant des logements familiaux et des écoles et lycées jusqu'aux magasins et installations de loisirs. Etre militaire au Nigeria, ou tout au moins à Lagos, est un véritable privilège, et pas seulement pour les gradés qui bénéficient en plus des à-côtés que procure la corruption. Tout est fait pour éviter le moindre contact entre les sol-

dats du rang et la population pauvre de la ville sur laquelle ils auront un jour à tirer pour défendre les intérêts communs des castes privilégiées et des grands trusts occidentaux.

Pour cette fois, paradoxalement, la caserne d'Ikeja a peut-être protégé la population, grâce à sa surface énorme, en empêchant l'incendie de se propager bien plus loin dans les quartiers de taudis voisins. Mais, au-delà des victimes d'aujourd'hui, la puissance même de l'explosion est un avertissement pour la population pauvre de Lagos. Car c'est à elle surtout que le régime d'Abasanjo, ce grand « démocrate » ami de Paris, Londres et Washington, destinait ces explosifs stockés en plein cœur de la ville.

François ROULEAU

**Congo (ex-Zaïre)**

**Goma : UNE CATASTROPHE QUI EN CACHE UNE AUTRE**

L'éruption du volcan africain Nyiragongo, à la frontière du Congo et du Rwanda, a entraîné la mort de plusieurs centaines de personnes. Elle a également provoqué l'exode, vers le Rwanda voisin, des 350 000 habitants, dont 200 000 enfants, de Goma, la ville-frontière qui s'est développée au pied du volcan.

L'éruption a détruit de nombreuses habitations et coupé en deux la ville par une coulée de lave. L'alimentation en eau et en électricité a été endommagée. Mais une fois l'éruption apparemment terminée, de nombreux habitants ont choisi, malgré les risques, de revenir sans attendre.

Au total, l'immense majorité des habitants de Goma qui l'avaient fuie ont en tout cas refusé de rejoindre les camps de réfugiés préparés pour eux à la hâte au Rwanda. L'un des sinistrés déclarait à un journaliste : « Je préfère mourir plutôt que de rester là-bas dans un camp de réfugiés ».

Des exodes et des camps de

réfugiés, l'histoire du Congo n'en a pas été avariée. Ces camps ont souvent servi de base à des bandes armées qui y terrorisaient la population, comme cela fut le cas lors du génocide de 1994.

Aujourd'hui, différentes factions continuent à s'affronter dans cette zone frontalière. La région de Goma est occupée par l'armée rwandaise et les dirigeants rwandais et ceux du Congo-Kinshasa s'y opposent pour son contrôle. Dans ces conditions, on comprend que la population, une fois le danger immédiat passé, n'avait aucune envie de se retrouver dans des camps et qu'elle ait tenu à mettre un terme le plus rapidement possible à son exode, avant que les uns ou les autres la chassent définitivement.

L'éruption du Nyiragongo est survenue au moment même où les ministres des Affaires étrangères de la France et de la Grande-Bretagne entreprenaient un grand voyage à propos de cette guerre que le ministre anglais considère comme « la plus importante de la planète » !

Leur déplacement est intéressant. Dans ces pays misérables en proie à la guerre civile, il y a encore bien des affaires à faire. Ainsi, du cobalt aux diamants, la région de Goma attire depuis bien longtemps les convoitises des grandes puissances qui sont entrées en conflit pour la succession de l'impérialisme belge dès l'indépendance du Congo. Ce sont elles, de la France à l'Angleterre en passant par les USA, qui arment et soutiennent les tueurs qui font régner la terreur sur les peuples de la région.

Le volcan Nyiragongo est vraiment la source d'une tragédie. Mais il n'est pas le seul ! L'impérialisme est responsable de catastrophes aussi graves et quasi permanentes mais qui, elles, n'ont rien de naturel.

Michel ROCCO



Des habitants de Goma déblayent la lave avec des moyens rudimentaires.

**Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 63 (janvier-février 2002)**

- La « guerre contre le terrorisme »
- Des bombes américaines contre l'Afghanistan aux bruits de canon entre l'Inde et le Pakistan
- Israël-Palestine
- La fuite en avant du gouvernement Sharon
- France
- Le logement malade du capitalisme
- Grande-Bretagne
- La longue marche de la Poste vers la privatisation
- Tribune de la minorité
- L'Algérie en mouvement

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 3 F (0,46 euro)



Conférence internationale sur l'Afghanistan

APRÈS LES OPÉRATIONS MILITAIRES, L'OPÉRATION PUBLICITAIRE

« La communauté internationale au chevet d'un Afghanistan ravagé »... Avec des titres pareils (*Le Monde* du 22 janvier), la presse voudrait peut-être effacer l'image de cette même communauté des puissances occidentales ravageant sous les bombardements un malheureux pays et sa population complètement démunie. Ce n'est pourtant pas de l'histoire ancienne ! Et, quant aux ravages subis par l'Afghanistan depuis plus de 20 ans, les puissances impérialistes y étaient déjà aussi pour beaucoup.

Certes, l'Afghanistan est dévasté, avec ses champs (truffés de mines anti-personnel), son maigre réseau routier, son système téléphonique embryonnaire, son système médical (un enfant sur quatre meurt avant l'âge de cinq ans), son rudimentaire système de scolarisation (même pour les garçons, peut-on qualifier de « scolarisation » l'abrutissement dans les écoles coraniques ?)... Sans oublier les centaines de milliers de personnes déplacées, l'insuffisance alimentaire pour une grande partie de la population, y compris à Kaboul, l'accès à l'eau potable pour même pas un quart de la population...

Et l'hypocrisie des « grands » de ce monde tourne au cynisme avec cette « conférence des pays donateurs d'aide » ouverte en grande pompe le 21 janvier à Tokyo, sous la présidence des États-Unis, de l'Union européenne, du Japon et de l'Arabie saoudite. Des « donateurs d'aide », ces puissances ? Cela vous a un petit air humanitaire, mais que dire quand il s'agit en fait de donateurs avérés de bombes et d'engins destructeurs ? A part les estimations en milliards de dollars ou d'euros qui pleuvent, en paroles et sur le papier, il n'y a rien à attendre, ou une misère par rapport aux besoins réels.

Il suffit de prendre l'exemple, récent, de ce qui s'est passé dans l'ex-Yougoslavie pour le prévoir.

Après avoir laissé le champ libre aux chefs de guerre à travers la Croatie et la Bosnie, de 1991 à 1995, les dirigeants impérialistes ont tenu immédiatement là aussi des réunions internationales pour la reconstruction et d'autres conférences des « pays donateurs d'aide ».

Ils ont fait de même, après les bombardements de 1999 sur la Serbie et le Kosovo. Et comme, de toute évidence, les dégâts débordaient le cadre de l'ex-Yougoslavie et affectaient gravement les pays balkaniques voisins, c'est même un « Pacte de stabilité de l'Europe du Sud-Est » qui a vu le jour... pour être suivi de peu par la déstabilisation de la Macédoine à son tour.

Aujourd'hui, des années après, la « reconstruction » de la Bosnie est un fiasco, comme celle du Kosovo, malgré une façade de démocratisation, d'ailleurs précaire. Les spécialistes se

plaignent que l'argent versé dans les Balkans, quand il l'est, n'a pas d'efficacité... sinon celle d'alimenter les divers trafics mafieux qui sévissent sur tout le territoire.

Alors, ce qui se passe pour l'Afghanistan est analogue : on proclame des chiffres, 1,7 milliard de dollars dès 2002, jusqu'à 15 milliards pour les dix prochaines années. Ce sont les estimations de l'ONU. Quant à eux, les différents pays se livrent surtout à une concurrence dans les effets d'annonce. Sans préciser bien sûr que, sur les sommes annoncées, certaines sont des prêts et non des dons, certaines sont pour 2002, d'autres sur cinq ans ou plus, etc. Les USA parlent de 296 millions, mais là-dessus 150

étaient déjà programmés pour des projets antérieurs...

Bref, une nouvelle escroquerie. Alors que les besoins sont criants et urgents, quels vont être la rapidité des versements réels et le rythme effectif des débloqués financiers ? Et de quelles conditions vont-ils être assortis ?

Dans les salons des institutions internationales de l'impérialisme, on dira que ces conditions portent sur la démocratisation du régime et le respect des droits humains - cela fait partie de la panoplie des diplomates à l'usage des bons peuples. Mais on prévoit déjà de créer sur place un « organisme international coordinateur de l'aide » ; et cet organisme,

s'il a une existence, sera une arme du contrôle que les grandes puissances, les USA avant tout, exerceront sur l'Afghanistan.

Les dirigeants afghans actuels sont d'ailleurs bien sur la même longueur d'onde, eux qui affirment d'ores et déjà que l'aide doit permettre prioritairement de reconstituer une armée et une police... c'est-à-dire que cette aide doit leur revenir à eux, en finançant les milices et les moyens militaires des chefs de guerre qu'ils sont.

Christiane LE GUERN



PRISONNIERS AU NOM DE LA « LIBERTÉ IMMuable »

Les autorités militaires américaines ont laissé complaisamment filmer les prisonniers en provenance d'Afghanistan dans leur base cubaine de Guantanamo.

On les a donc vus enchaînés, yeux bandés, à genoux devant leurs gardiens, dans des enclos grillagés, et revêtus de tenue orange aux cas où, malgré ce luxe de précautions, ils parviendraient à s'enfuir. On les a rasés, pour des raisons hygiéniques dit-on (les militaires américains ignorent l'existence de la douche ?). Et on les exhibe dans une attitude qui se veut humiliante, aux pieds de leurs vainqueurs.

Devant les critiques qui arrivent de toute part à la vue de ce tableau, les

dirigeants américains prétendent que leurs prisonniers « reçoivent un traitement humain, conforme aux principes de la convention de Genève », laquelle convention est censée régir les droits des prisonniers de guerre.

Mais il n'y a pas eu de guerre, du moins pas de guerre déclarée entre les États-Unis et l'Afghanistan. Aucune règle du droit n'a couvert les bombardements par les B52, ni le renversement du régime des talibans, ni la capture et l'enlèvement des prisonniers. Les États-Unis ont fait ce qu'ils voulaient, au seul motif qu'ils sont les plus forts.

Et le porte-parole de la Maison-Blanche, légèrement embarrassé, a déclaré que « les règlements contenus

dans la convention de Genève doivent être interprétés de manière moderne ».

C'est en effet très moderne de forcer les prisonniers à s'agenouiller aux pieds des vainqueurs : on voit de telles scènes gravées dès la plus haute antiquité !

Des ONG protestent, des gouvernements (de France, de Grande-Bretagne) réclament du bout des lèvres le droit de juger à domicile leurs propres ressortissants, mais les dirigeants américains n'en ont cure.

Faute de pouvoir présenter à leurs téléspectateurs Ben Laden et le mollah Omar, introuvables, ils leur jettent en pâture les prisonniers capturés en Afghanistan. Et comme ces mêmes dirigeants ont de la religion, ils ont

accordé aux détenus des exemplaires du Coran... en anglais ! Au cas où des messages codés se seraient glissés parmi les sourates en arabe ?

Les talibans n'étaient certes pas très avancés en matière de civilisation, c'est le moins qu'on puisse dire. Ils s'appuyaient sur un régime particulièrement obscurantiste et réactionnaire. On peut seulement invoquer, à leur décharge, qu'ils vivaient dans un des pays les plus misérables du monde.

Tandis que leurs vainqueurs, qui représentent la première puissance de la planète, n'ont l'excuse ni de la misère, ni de l'ignorance pour manifester autant de barbarie que les vaincus.

André VICTOR

Liban

L'assassinat d'Élie Hobeika

UN HOMME DE MAIN ENCOMBRANT

Elie Hobeika, ancien chef des milices chrétiennes libanaises, a été tué dans l'explosion de sa voiture, jeudi 24 janvier. Qui est derrière cet assassinat ? Les candidats ne manquent pas, tant, au cours de sa carrière de tueur et d'homme à tout faire des gouvernements israélien et syrien, il a massacré de populations et trahi de maîtres successifs. Mais il s'est surtout acquis une triste célébrité pour sa responsabilité directe dans les massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila.

Au cours de la guerre du Liban en 1982, les Israéliens s'étaient servis des milices chrétiennes libanaises contre les Palestiniens réfugiés dans ce pays, et portant même leur chef, Bechir Gemayel, au pouvoir. Le lendemain de l'assassinat de ce dernier en septembre 1982, Hobeika prit la tête des milices. Soutenues par l'armée israélienne, sous l'autorité du ministre de la Défense Ariel Sharon, ses troupes pénétrèrent dans les camps de Sabra et de Chatila, massacrant la population. Il y aurait eu entre 800 et 2 000 victimes,

des femmes, des enfants, des vieillards, puisque les combattants palestiniens avaient quitté ces camps durant l'été. Mais peu importait à Hobeika et ses commanditaires, l'essentiel étant de terroriser la population palestinienne pour mettre fin à sa révolte.

Quand les Syriens prirent ensuite le contrôle du Liban, Hobeika se rallia à ces nouveaux maîtres et obtint des postes de ministre, en éliminant aussi ses rivaux dans son propre camp.

Il menaçait, paraît-il, de faire des révélations sur le rôle joué par Sharon

à Sabra et Chatila. Était-il donc devenu gênant pour l'actuel Premier ministre israélien ? C'est possible, comme tout est possible dans ce milieu de mercenaires et d'assassins. Mais surtout, un tueur à gages (car il n'était rien d'autre, même si cela l'avait conduit au gouvernement) n'a plus de raisons d'exister une fois ses forfaits accomplis, et il est souvent plus pratique et plus économique pour ses anciens maîtres de l'éliminer.

M. L.



## IL FAUT EMBAUCHER DANS LES HÔPITAUX

Jeudi 31 janvier devait avoir lieu la journée nationale d'action appelée par les syndicats du secteur hospitalier - à l'exception de la CFDT qui a signé le protocole d'accord avec le ministère. En effet, après l'annonce publicitaire de l'introduction des 35 heures accompagnée d'embauches dans le secteur, faite à l'automne par la ministre Guigou, tous les travailleurs des hôpitaux peuvent aujourd'hui se rendre compte que ces embauches seront bien loin de combler le manque criant de personnel qu'ils ressentent dans tous les services.

Concrètement, les nouveaux horaires se traduiront la plupart du temps par des conditions de travail aggravées pour les hospitaliers et des conditions d'accueil détériorées pour les malades.

Dans de nombreux hôpitaux, grèves et manifestations se succèdent depuis des semaines, et c'est bien l'exigence d'une lutte générale contre le protocole Guigou et ses 35 heures bidon qui se fait sentir, pour des embauches immédiates et massives dans tout le secteur public hospitalier.

### Centre hospitalier Esquirol-Limoges

## LA DIRECTION S'OBSTINE LES GRÉVISTES AUSSI

■ Au Centre hospitalier Esquirol de Limoges, les soignants entrent dans leur deuxième semaine de grève contre l'application du protocole RTT signé par la seule CFDT.

Le 23 janvier, devant le Comité technique d'établissement (CTE), environ 120 grévistes ont vu surgir le directeur, un paquet de tracts à la main : il venait nous diffuser un tract du SNCH (Syndicat national des cadres hospitaliers) vantant le protocole.

Puis il est reparti en courant, refusant de siéger au CTE « sous la pression ». Nous sommes allés le chercher dans son bureau et l'avons ramené au CTE où il n'a, de toute façon, pas voulu mettre à l'ordre du jour un débat sur le protocole.

Le 25, près de 200 grévistes ont accueilli les membres du Conseil d'administration avec pétards et chansons.

Une délégation des grévistes, élue en assemblée générale, y est intervenue. Le directeur leur a dit qu'ils « n'étaient pas malins » et qu'ils étaient « manipulés par une organisation politique », après avoir distribué à tous les administrateurs une photocopie du dernier bulletin Lutte Ouvrière. Les délégués des grévistes sont alors

descendus prévenir les manifestants, qui ont envahi le Conseil d'administration tandis que le directeur et ses adjoints s'enfuyaient.

Au bout d'une heure trente de discussion, les administrateurs restants acceptaient de voter le double de créations de postes que celles demandées par la direction et s'engageaient à demander à la direction de retirer le protocole.

Le directeur s'y opposait et passait au milieu des manifestants, les traitant encore d'imbéciles et de manipulés.

Après une manifestation improvisée et surréaliste dans le parc de l'hôpital, le directeur courant devant et les grévistes derrière, celui-ci acceptait enfin un rendez-vous pour écouter nos revendications.

Lundi 28, lors de ce rendez-vous, il suggérait qu'il pourrait céder sur la grille de travail mais refusait de revenir sur la diminution journalière.

La grève a donc été reconduite et nous nous apprêtons à gérer nous-mêmes les tableaux d'effectifs minimum.

Correspondant LO

### CHU de Clermont-Ferrand

## 7<sup>e</sup> SEMAINE DE GRÈVE

■ Commencé à la mi-décembre, le mouvement de grève contre la mise en place au protocole Guigou sur l'ARTT se poursuit au Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand.

Lundi 28 janvier au matin, à plus de cent nous avons envahi les locaux de l'administration centrale où devait se tenir le CTE (Comité Technique d'Établissement)

Là, le directeur avait baissé le ton, et, tout en reconnaissant que, faute de créations de postes, la voie est très étroite pour les négociations, il semblait prêt à réexaminer certaines propositions locales. Les différents plannings élaborés par les cadres ici et là furent qualifiés par le DG « d'élucubrations ». Bien sûr, ces propos qui se voulaient plus conciliants n'abusèrent personne.

A l'assemblée générale de l'après-midi, la grève a été reconduite jusqu'au 4 février. Nous avons fait le bilan des actions menées la semaine précédente : piquets de grève devant les transports, zone de transit (livraisons) et centre informatique.

La préparation de la manifestation du 31 janvier était à l'ordre du jour. Sept cars prévus au départ de Clermont, c'est une grande première ! Ceux qui ne peuvent pas venir ont participé à la collecte de soutien qui circule dans les services et reçoit un bon accueil.

Le lendemain devant le conseil d'administration, nous attendions le maire de pied ferme.

Accueilli par les huées des manifestants, il était tellement pressé d'aller se mettre à l'abri qu'il a trébuché sur les marches ! Et voilà que le flic des RG qui accourt pour le relever se fait prendre au col et secouer par le maire : celui-ci l'avait pris pour un vulgaire gréviste...

Le spectacle ne manquait pas de piquant. D'autant que très vite mis au courant de sa méprise, Serge Godard, également président du conseil d'administration du CHU, a bien été obligé de s'adresser à nous, mèches au vent et cravate de travers. Lui aussi prétend qu'il ne peut qu'appliquer la loi prise par le gouvernement.

« Par un gouvernement socialiste ! » lance un gréviste.

« Je ne suis pas parlementaire, moi » se défend-il hypocritement (il l'était encore il y a si peu de temps...).

Devant son aspect peu avantageux, la secrétaire de la CGT lui a rappelé que ce n'était rien par rapport à l'accueil qu'il nous avait fait réserver par sa police devant la mairie lors de la manifestation du 20 décembre (où nous avions reçu des grenades lacrymogènes).

Et quand le maire a appelé les syndicats à venir s'asseoir à la table des négociations, elle lui a rétorqué qu'il n'y avait rien à négocier, propos qui furent vivement applaudis.

Correspondant LO

# LA PRÉPARATION DE LA JOURNÉE DU 31 JANVIER CONTRE LES 35 H À LA SAUCE GUIGOU

### CHU de Rennes

## LA GRÈVE CONTINUE

■ Au Centre Hospitalier Universitaire de Rennes, la grève se poursuit depuis le 17 décembre contre les conditions de mise en œuvre des 35 heures. Le personnel est toujours aussi déterminé à ne pas accepter une réduction du temps de travail qui se traduirait par une diminution de la journée de travail... du moins sur le papier. Le travail ne diminuant pas, on n'arriverait pas à tout faire et il faudrait courir encore plus qu'actuellement.

Après le succès de la journée régionale du mardi 22 janvier, la mobilisation a été marquée par une intervention de 150 personnes lors de la réunion du Conseil de Rennes Métropole, présidée par Hervé, maire de Rennes et ancien ministre de la Santé.

La réunion, qui se tenait jeudi 24, a été perturbée pendant près de deux heures. Le maire s'est dit choqué de l'attitude des mani-

festants qui osent troubler le train-train de ces réunions.

En tout cas, il est tellement fier des 35 heures que le conseil d'administration du CHU qui en discutait s'est réuni derrière les grilles de la préfecture, protégé par les CRS. Pour une mesure qu'il défend comme une avancée sociale ! 260 agents de toutes les catégories du CHU ont manifesté contre les 35 heures au rabais que la direction nous prépare.

Tout le monde espérait que la grève allait devenir vraiment contagieuse et s'étendre à de nombreux hôpitaux, en particulier à l'occasion de la journée de jeudi 31 janvier. Plusieurs cars étaient déjà réservés pour la manifestation à Paris et la mobilisation s'annonçait importante sur l'ensemble du département.

Correspondant LO

### CHU de Toulouse

## MÉCONTENTEMENT GÉNÉRAL

■ Les négociations locales sur la Réduction du Temps de Travail ont commencé depuis quinze jours au Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse. Vu le protocole national et le peu d'embauches proposées, il n'y avait rien de bon à en attendre. Mais plus les intentions de la direction se précisent, plus le mécontentement augmente : suppression du temps de repas dans le temps de travail, diminution du chevauchement entre équipes, diminution du nombre de jours de congés annuels. En ce qui concerne les embauches, c'est encore pire : l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH) ne propose que 142 postes supplémentaires pour 2002. Mais comme le budget 2002 est en régression, 110 postes risquent d'être supprimés dans le même temps, ce qui réduirait à une trentaine le

nombre de postes réellement créés. Pour un hôpital de 9000 personnes, cela fait à peine 0,3% d'effectifs en plus.

Sur l'initiative de la CGT et de SUD, des rassemblements ont lieu lors de chaque séance de négociations, où nous nous retrouvons de plus en plus nombreux. De 300 le 16 janvier, nous étions plus de 1000 jeudi 24 devant l'Hôtel-Dieu où siège la direction, et nous sommes partis en manif au siège de l'ARH, malgré le temps pluvieux.

Pour la journée nationale de grève, les hospitaliers toulousains devaient aller manifester à Bordeaux où ils espéraient être le plus nombreux possible.

Correspondant LO



## Hôpital Saint-Anne Paris

### POUR LES 35 HEURES... MAIS COMME NOUS LE VOULONS

■ En début de semaine, les grévistes de l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne, à Paris, se préparaient à manifester nombreux lors de la journée nationale du 31 janvier appelée par les fédérations syndicales. En effet, la protestation contre le protocole Guigou, qui à l'automne était restée le fait d'une minorité, éclate maintenant dans tout l'hôpital. La version locale du protocole, dont le directeur a fourni un premier projet jeudi 24 janvier, est jugée inacceptable.

L'hôpital est en grève depuis lundi 21 janvier. La pétition déclarant « Je suis en grève pour les 35 heures et j'exige l'embauche de 10% de personnel supplémentaire, la conservation de la totalité de mes acquis, la prise de mes jours RTT à mon strict choix » a recueilli plus de 1 300 signatures en une semaine, sur un effectif total de 2 200 personnes. Quelques médecins ont signé aussi.

Malgré le sous-effectif chronique, la participation aux deux assemblées journalières et aux actions

collectives est forte, de 200 à 400 personnes selon les moments. Refusant de signer leurs assignations, les grévistes s'organisent eux-mêmes pour sortir à tour de rôle. Quand la hiérarchie bloque, les grévistes regroupés aux piquets de grève vont faire pression sur les chefs.

Après lecture du texte de protocole proposé par le directeur, les grévistes ont voté la liste des dispositions actuelles auxquelles ils tiennent, surtout leur système de repos et de congés, annulé dans le projet.

La plupart des grévistes conçoivent leur mobilisation comme un appui aux syndicats invités à négocier le protocole avec la direction. Néanmoins, certains pensent que la meilleure façon de faire reculer le directeur est bien de s'en tenir aux revendications votées et de continuer la pression par la lutte.

Correspondant LO

## CHU d'Angers

### DEUXIÈME SEMAINE DE GRÈVE

■ Au Centre Hospitalier Universitaire d'Angers, la lutte pour obtenir les effectifs correspondant à la réduction du temps de travail à 35 heures en 2002 a commencé en septembre dernier, par des journées ponctuelles de grève. Nous sommes allés manifester à Paris le 27 septembre et le 27 novembre et exiger un minimum de 80 000 postes au plan national.

Le gouvernement n'a pas bougé et nous nous sommes remis en grève le 15 janvier dernier. Comme les quatre fédérations non signataires du protocole Guigou appelaient enfin à la grève nationale reconductible pour le 21 janvier, l'espoir est remonté d'un cran et nous avons voté la grève à partir du 21 janvier.

Tous les jours, nous nous retrouvons à une centaine : nous nous sommes invités à une remise de médailles, à une séance de négociations locales, nous avons manifesté à 500 dans les rues d'Angers avec nos collègues du département. Au péage de l'autoroute, nous avons obtenu des soutiens pour la manif à Paris du jeudi 31. Nous ren-

controns beaucoup de sympathie.

Toutes les décisions sont prises en assemblée générale, et nous avons élu un comité de grève chargé d'en organiser l'application : banderoles, tournées de services, tracts sur le droit de grève, comptes-rendus pour informer ceux qui sont assignés dans les services, pour en convaincre d'autres de participer, de venir s'exprimer.

Les positions se clarifient : sur les quatre syndicats qui ont appelé à la grève, CGT et SUD ne participent pas aux discussions avec la direction, FO a été congédiée par la direction sur injonction de la CFDT, et la CFTC vient d'annoncer qu'elle se retirait d'une négociation où aucune avancée n'était possible. De son côté, Pericard, directeur de l'ARH (Agence Régionale d'Hospitalisation), a été assez insultant dans la presse pour mettre encore un peu d'huile sur le feu.

Alors, malgré les nombreuses assignations, quatre cars du département étaient prévus pour la manifestation du 31 janvier à Paris.

## Hôpital de Moulins-Yzeure

### LES « GISEMENTS DU PERSONNEL » SE REBIFFENT

■ À l'hôpital de Moulins-Yzeure, qui compte plus de 1 600 salariés, le passage aux 35 heures intervient dans un contexte déjà tendu. En effet, les dotations ayant depuis plusieurs années progressé beaucoup moins vite que les soins, le déficit s'est creusé, pour atteindre 4 millions d'euros à la fin 2001.

Après de nombreuses actions du personnel, dont une pétition qui a recueilli plus de 20 000 signatures, le ministère et l'Agence Régionale de l'Hospitalisation ont finalement consenti à combler le déficit... mais sous conditions ! Une petite partie seulement de l'apport sera renouvelée en 2002, et encore, sous réserve que l'hôpital réalise un million d'euros d'économies sur le personnel.

La direction s'est alors dite satisfaite. Mais le personnel et les patients, eux, ont trouvé à juste titre un tel chantage scandaleux, au moment où le gouvernement finançait sans états d'âme les cliniques privées.

Du côté des équipements, ce n'est pas mieux. L'installation d'un appareil d'imagerie médicale (IRM), demandé en 1994 et qui devait normalement être mis en service en 2002, a encore été repoussée aux calendes grecques, faute d'argent. Les patients qui en ont besoin continueront donc à faire 70 ou 100 km pour aller à Montluçon ou à Clermont, avec

des délais de rendez-vous d'environ un mois.

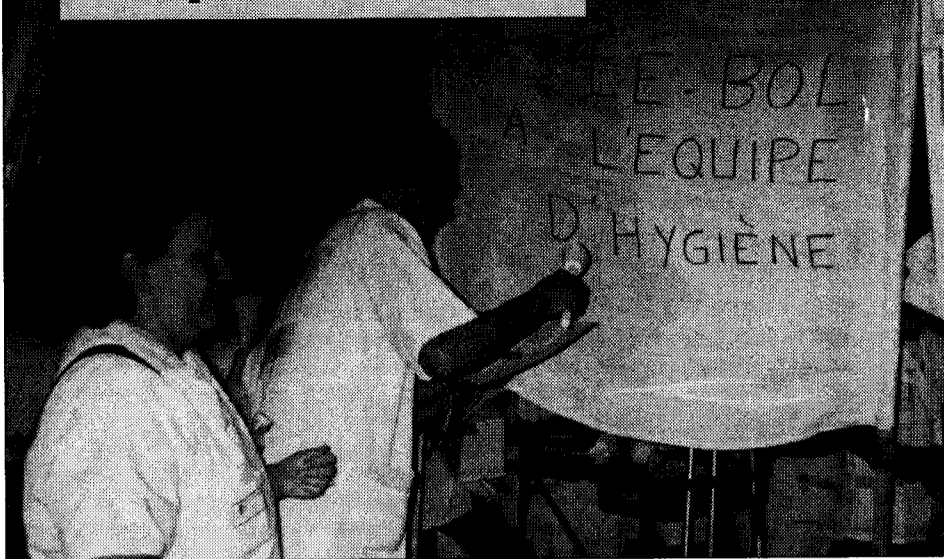
Du coup, les propositions de la direction pour le passage aux 35 heures, sur la base du protocole national, ont mis le feu aux poudres. En effet elle propose 73 créations de postes, alors que les syndicats estiment les besoins à au moins 160 (et en fait, beaucoup plus).

Le lundi 20 janvier, les sections CGT et FO ont appelé à dix jours de grève. Plus de la moitié du personnel a répondu présent, et c'est à plusieurs centaines qu'en quelques jours, nous avons parcouru les rues de la ville, établi des barrages filtrants, et envahi le Comité Technique d'Etablissement. A cette occasion, le chef du personnel, qui avait déclaré qu'il existait dans certains services des « gisements de personnel exploitables » (traduisez : du personnel en trop), a pu vérifier de près ce que nous pensions de son baratin.

Pour le moment, la direction campe sur ses positions : il n'y a rien à négocier, sauf 17 postes en plus des 73... si le protocole est accepté, autrement dit si la grève s'arrête. Décidément, le chantage, chez eux, c'est une manie !

Notre mobilisation ne faiblit pas, et nous nous préparons à aller nombreux manifester jeudi 31 à Paris, pour obtenir la dénonciation du protocole national de Kouchner et Guigou.

## Hôpital de Bourges



### ASH EN COLÈRE

■ À l'hôpital de Bourges, les 35 heures ne passent pas. Pour 2002, il y a 17 postes et demi prévus, pour 1 400 agents ! Un chiffre dérisoire qui a provoqué des mouvements de colère.

Mais, le mercredi 23 janvier, c'est l'ensemble des ASH (agents des services hospitaliers) qui a protesté de façon spectaculaire contre les conditions de travail. Ce jour-là, il y a eu de l'ambiance dans le hall de l'hôpital toute la journée : la quasi-totalité des ASH était en grève.

Les ASH constituent l'Équipe Centrale d'Hygiène. Nous sommes une centaine et assurons l'entretien de tous les locaux, bureaux, couloirs, chambres de malades et aussi les désinfections des chambres et des lits après chaque sortie. Le travail ne cesse d'augmenter. Par exemple, en quelques années, les sorties de malades, donc les désinfections, ont augmenté de 40 %.

L'épuisement, le ras-le-bol existent depuis longtemps, avec le sentiment d'être « une équipe à part », de ne jamais être écoutés.

Alors, la colère a éclaté. Lors d'une assemblée générale où nous étions plus de 50, nous avons décidé d'une journée de grève totale : une journée sans ménage.

Ce jour-là, tout le monde était en

grève. Devant notre détermination, la direction a dû reculer sur les réquisitions. A 9 h 30, nous étions 60 dans le hall, avec les balais, les chariots de ménage et nos banderoles. Des membres de la direction qui ne voulaient pas nous recevoir ont dû nous écouter dans un couloir pendant une heure trente. Toute la journée, nous sommes restés dans le hall, avec nos chansons, les seaux et les balais servant de batterie.

Des malades, des visiteurs sont venus apporter leur soutien. Dans les services, nos collègues des autres catégories applaudissaient notre solidarité et notre détermination.

Le soir, le directeur a dû, lui aussi, entendre nos revendications : création de 12 postes, titularisation des auxiliaires, embauche à 100 % des remplaçantes, engagement sur l'équipe de nuit.

Il a fait des promesses, notamment en s'engageant à demander la création de 6 postes.

Cette journée n'a pas permis d'obtenir les bras qui nous manquent. Mais nous avons au moins obligé la direction à nous écouter. Et nous l'avons dit : si rien ne change, on recommence.

## Hospices Civils de Lyon

### LA GRÈVE EST DÉCIDIÉE

■ Aux Hospices de Lyon (hôpitaux lyonnais), depuis que les agents ont pris connaissance fin décembre des modalités d'application des 35 heures (12 jours de RTT et une diminution journalière du temps de travail de 30 minutes), la grogne a commencé à s'exprimer. Et depuis le 21 janvier, la grève reconductible, suite au mot d'ordre national, a été décidée.

Ce sont surtout les grands établissements des HCL qui sont mobilisés (surtout l'hôpital Edouard-Herriot). Et même si, pour le moment, le mouvement reste minoritaire, il rassemble un noyau d'hospitaliers très déterminé.

Partout, la grève est votée et reconduite chaque jour en assemblée générale, les actions à mener le sont également. Deux temps forts ont mobilisé les hospitaliers ces derniers jours : une première manifestation le 18 janvier lors de la venue de Guigou à Lyon à l'occasion du bicentenaire des HCL (elle n'a même pas daigné nous recevoir), et une autre manifestation très dynamique le 24, au cours de laquelle les manifestants ont dénoncé le Parti Socialiste, en passant devant son siège local, ainsi que le journal *Le Progrès* dont la couverture du mou-

vement est plus que symbolique.

De son côté, les directions d'hôpitaux et l'encadrement ne chôment pas et se mobilisent eux aussi... contre la grève ! A Edouard-Herriot, le directeur se déplace en personne dans les services pour dénoncer comme illégal le comportement des soignants assignés qui assurent les actes de soins mais refusent tout l'aspect administratif de leur travail. Les surveillantes exercent de multiples pressions sur les agents, leur disant que la grève ne sert à rien, qu'elle n'est pas justifiée...

A la veille de la journée nationale du 31 janvier appelée par les syndicats, les hospitaliers en lutte se montraient réticents vis-à-vis des manifestations régionales décentralisées avancées par les syndicats. La proposition d'aller à Marseille a été refusée unanimement. C'est à Paris que tout se décide, c'est à Paris qu'il faut aller manifester, disaient les hospitaliers. Mais la tiédeur de certains syndicats (surtout la CGT) pour cette journée nationale fait qu'il ne faudra pas trop compter sur eux pour organiser la montée dans la capitale.

Correspondant LO



## Toulouse - AZF Grande Paroisse

# APRÈS LES MORTS ET LES BLESSÉS, LES MENACES SUR L'EMPLOI

Les enquêtes sur l'explosion qui a fait 31 morts, 2700 blessés et des dizaines de milliers de sinistrés le 21 septembre dernier à l'usine Grande Paroisse (AZF) de Toulouse, commencent à livrer leurs premières conclusions... pendant que la direction prépare ses mauvais coups contre les travailleurs, avec la passivité complice des syndicats.

Le rapporteur de la commission parlementaire nommée après l'explosion a annoncé, avant la publication de son rapport le 5 février, que « Total n'a pas respecté la loi ». Quant au procureur qui dirige l'enquête, il confirme

ses propos des lendemains de l'explosion: « La thèse de l'attentat ou de la malveillance n'est plus du tout d'actualité. Elle ne résiste pas à la logique, pas plus qu'au travail des experts ». Il s'agit bien d'un accident industriel, faisant suite à des négligences de la direction de l'usine.

Il n'y a que le pré-rapport de l'enquête d'Atofina (qui possède AZF) pour se demander encore si une raison extérieure ne serait pas à l'origine de l'explosion: un incident électrique par exemple... qui aurait le mérite de ne pas mettre toute la responsabilité sur Total.

L'avenir de l'usine n'est pas encore officiellement tranché. Jospin au nom du gouvernement a jugé qu'il était urgent d'attendre (après l'élection présidentielle du 21 avril?). Pour les dirigeants de Total, il est question d'envisager un plan de « redémarrage » partiel. Lors d'une émission de radio, le représentant de Total à Toulouse estimait qu'il serait envisageable de redémarrer au début de... 2004, dans le meilleur des cas. Avec combien de personnes? lui a demandé une salariée. Après s'être fait quelque peu prier, il a parlé d'abord de 200, puis de 250, puis de 280. Le dernier chiffre qu'il a donné était 300 (l'effectif actuel est de 460, sans compter les sous-traitants). Mais il a rappelé qu'il ne s'engageait... à rien du tout, car il fallait d'abord et avant tout que tout cela « soit viable au plan industriel », ce qui pour lui signifie que les action-

naires y trouvent leur compte.

Il est pourtant clair que les dirigeants pétroliers de Total s'apprentent à fermer en douceur cette usine d'engrais, qui n'était déjà pas assez rentable aux yeux des actionnaires avant l'explosion. Lors de l'assemblée des personnels du pôle chimique du 21 janvier, les syndicats ont maintenu cet objectif du « redémarrage même partiel » de l'usine, sans s'attaquer à Total comme responsable et coupable de l'explosion. Les mêmes syndicats continuent d'ailleurs à ajourner la lutte contre les mesures que prend la direction.

Beaucoup de travailleurs s'accrochent malgré tout à cette

illusion du « redémarrage », défendue par l'intersyndicale main dans la main avec la direction locale de l'usine.

Mais persister à défendre la chimie toulousaine, ce n'est pas en réalité défendre l'intérêt des travailleurs. Au lieu de se battre pour imposer la sécurité totale, aussi bien pour les travailleurs des usines que pour les habitants des quartiers voisins, les syndicats isolent les travailleurs d'AZF du reste des sinistrés des quartiers populaires. C'est pourtant dans cette union des salariés et des sinistrés, contre Total et le gouvernement, que réside la seule issue.

En attendant, les mesures pré-

vues par la direction commencent à être précisées. Pour le départ des anciens (175 seraient concernés par des mesures d'âge), au-delà de 52 ans, la proposition est de partir avec 65% du salaire brut et 2288 euros par année de pré-retraite. Ce n'est pas cher payé pour un posté qui a passé des dizaines d'années à faire les 3x8. Quant aux mutations « au volontariat », elles ont peu de succès: par exemple, un des ouvriers à qui on proposait une telle mutation à Pau a calculé qu'il y perdrait 20000 F par an. Il a refusé, ne voyant pas pourquoi il devrait faire les frais de l'opération.

Correspondant LO

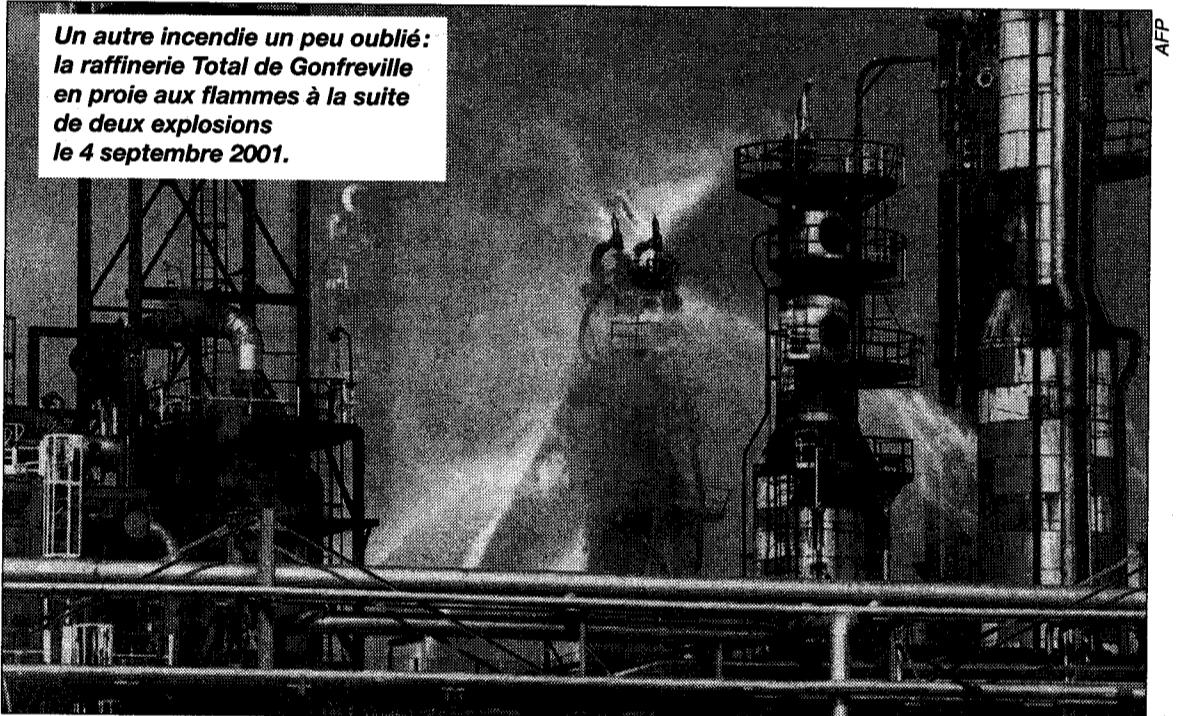
### Atofina restructure

D'après la CFDT de Carling, le groupe Atofina a prévu 500 suppressions d'emplois sur plusieurs sites en France: notamment 302 emplois sur les 1799 du site de Carling et la fermeture du site de Dieuze en Moselle employant 75 personnes.

A Toulouse aussi, ils ont restructuré, réduit les effectifs, fait appel à la sous-traitance, calculé les risques. Mais ce sont toujours les mêmes qui sautent ou qui sont licenciés.

A bas le capitalisme!

Un autre incendie un peu oublié: la raffinerie Total de Gonfreville en proie aux flammes à la suite de deux explosions le 4 septembre 2001.



## Le groupe Total en procès

# MAIS LE PDG N'EST PAS DANS LE BOX!

Le calendrier judiciaire ramène dans l'actualité un procès qui met en cause la société Total, et dont son PDG, Thierry Desmarest, se serait certainement passé, après la triste notoriété que lui ont donnée le naufrage de l'Erika et l'explosion de l'usine AZF de Toulouse. En effet, le 9 novembre 1992, la raffinerie de Provence à La Mède, à 30 km de Marseille, explosait et était ravagée par un incendie, tuant six ouvriers. Aujourd'hui, des responsables de l'usine et des représentants de l'Etat chargés de la sécurité sont dans le box des accusés. Mais pas le PDG du groupe, et encore moins le système capitaliste qui engendre de tels crimes.

En attendant, il aura fallu près de dix ans pour que cette affaire soit jugée. Cet accident, au moment où il a eu lieu, était le

plus grave dans le secteur de la pétrochimie depuis l'explosion des installations Elf-Aquitaine de Feyzin dans le Rhône, en 1966. Depuis, avec l'explosion de l'usine AZF de Toulouse, le groupe TotalFinaElf a fait pire, la fusion de Total et d'Elf-Aquitaine ayant en quelque sorte multiplié les risques et les responsabilités du groupe de Thierry Desmarest.

Pour l'explosion de La Mède, onze personnes sont mises en examen pour « homicides et blessures involontaires », mais elles ne seront que dix dans le box car l'une d'entre elles est décédée. Vont donc devoir s'expliquer l'ex-directeur de l'époque, les ex-responsables de la sécurité du site et deux représentants de la Direction régionale de l'industrie, la recherche et l'environnement, une institution de l'Etat chargée en théorie de faire observer les règles

de sécurité par les entreprises mais qui, en pratique, quand elle n'est pas complaisante vis-à-vis des grands groupes industriels, n'a guère les moyens de leur faire respecter les règles de sécurité.

La cause matérielle de la fuite de gaz, cause de l'explosion, est un tuyau érodé qui n'avait pas été vérifié depuis 1980, c'est-à-dire douze ans auparavant!

L'enquête a révélé d'autres manquements à la sécurité (une salle de contrôle non protégée, du matériel vétuste et un nombre insuffisant de détecteurs) ou des conditions d'exploitation aggravées (accélération des cycles de marche des installations). Les experts ont souligné un « état métallurgique intolérable » de la canalisation et le « caractère vétuste » et l'« état de délabrement » des installations.

Enfin, un arrêt de la cour

d'appel, émis en 2000 sur cette affaire, avait constaté que « les objectifs de production fixés par le siège avaient pris le pas sur toutes autres considérations ». En clair: profit d'abord, sécurité après! A l'évidence, le groupe Total avait négligé la sécurité mais, bien entendu, la direction de TotalFinaElf conteste cette « expertise externe » et refuse d'assumer ses responsabilités.

Aujourd'hui, dans cette région de l'étang de Berre où les sites classés « Seveso » sont nombreux, cette raffinerie fonctionne à plein régime. Elle transforme huit millions de tonnes de pétrole brut chaque année. Elle est suffisamment prospère pour que Total y ait investi 207 millions de euros (environ 1,35 milliard de francs), mais on ne sait pas quelle part de cet investissement a été consacrée à la sécurité.

Au cours de ce procès, le groupe Total va donc plaider « non coupable », contre toutes les évidences. Et même si ses responsabilités étaient finalement reconnues, la peine des prévenus ne sera pas trop lourde puisqu'il s'agit d'un procès en correctionnelle. Ils risquent, au pire, quelques années de prison, très probablement avec sursis, et le PDG du groupe, aucune, puisqu'il n'est pas dans le box.

Ce procès sera suivi attentivement par les victimes du naufrage de l'Erika et de l'explosion de l'usine AZF, habitants du littoral, ouvriers et riverains. Car il donnera, en quelque sorte, un avant-goût de la justice qu'ils peuvent attendre dans cette société, quand les responsabilités d'un grand groupe industriel sont engagées...

Jacques FONTENOY



## Citroën - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

### SEPT INTÉRIMAIRES FONT CONDAMNER LA DIRECTION À PAYER... UN PEU

Vendredi 11 janvier, le tribunal des prud'hommes de Bobigny a jugé que la direction de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, devait verser des dommages et intérêts aux sept intérimaires qui avaient porté plainte contre elle en juin 2001. Un jugement précédent avait déjà donné tort à la direction en considérant leur licenciement abusif (LO n°1735 du 19 octobre 2001). Mis en fin de mission, après plus de 18 mois de présence continue et beaucoup plus de trois contrats consécutifs, les intérimaires estimaient être de fait en contrat à durée indéterminée, comme le prévoit la loi, et donc abusivement licenciés. C'est ce qu'ont donc retenu les deux jugements du tribunal. Le dernier jugement a également, pour une fois, donné raison au syndicat CGT qui s'était porté partie civile avec les jeunes intérimaires, condamnant la direction à lui verser 5 000 F par dossier.

Seulement, juger le licenciement abusif ne signifie pas la réintégration, mais seulement le versement d'une amende par la direction : les indemnités pour licenciement abusif augmentées des dommages et intérêts la font monter à une somme comprise entre 68 710 F pour celui qui a près de 18 mois de travail à l'usine et 94 125 F pour celui qui en avait 44. Seulement un tiers de cette somme, celle relative aux salaires, devra leur être versée tout de suite, et les deux tiers restants attendent encore un jugement du tribunal, puisque la direction a fait appel de ce dernier jugement.

Deux fois condamnée, cela n'empêche pas la direction de continuer à ne promettre à 1 300 travailleurs, sur les 6 000 que compte l'usine, que l'espoir d'une embauche. Ce verdict est cependant un encouragement, qu'on soit intérimaire ou en fixe, à exiger plus d'embauches et, plus largement, à se faire respecter.

Correspondant LO

## Air-France Roissy

**Utiliser les services d'un cabinet d'audit est une pratique de plus en plus fréquente dans les entreprises. On fait appel à eux, soi-disant pour analyser la situation financière de l'entreprise et le rapport sert ensuite à justifier des suppressions d'emplois, déjà prévues la plupart du temps.**

Une autre de leurs tâches est « d'étudier » l'organisation du travail dans les ateliers, pour en conclure là aussi qu'il y a trop de personnel ou qu'il faut faire la chasse aux temps morts.

Air-France a fait appel à l'un de ces organismes, « A.G. Conseil », pour un audit portant sur l'organisation du service des Docks, au Fret de l'aéroport de Roissy. Le rapport, qui aurait dû rester entre les mains de quelques dirigeants, a circulé largement le mois dernier, et il est tellement insultant que la CGT a décidé de porter plainte pour diffamation.

Après avoir consulté des documents, du haut de leur ignorance

du monde du travail, ces messieurs d'A.G. Conseil ont déclaré que les travailleurs des Docks, tout en étant « plutôt bons » professionnellement, forment un « milieu imprévisible » : ils ne sont « pas mobiles du tout, au mépris des règles maison », ils pratiquent un « deal » permanent, « pour ne pas dire du chantage, car ils savent avoir un pouvoir de nuisance » en risquant de tout bloquer. Sans parler de leur côté « macho » ou des « problèmes d'alcool ». Ainsi, s'il y a beaucoup de dommages-avions, une des raisons serait peut-être que « les gars se dépêchent pour retourner jouer aux cartes, ou que certains sont en état d'ébriété ».

Les syndicats, la CGT pour l'essentiel, sont décrits avec un style (et une hargne) qu'on aurait cru révolu : « Ils ont une forte emprise sur le personnel par un système occulte de type mafieux : menaces, dégradations, mise au ban des récalcitrants, acceptation de pratiques illégales (alcool, filles dans les locaux) ! » « Et le personnel suit, par peur ou par solidarité ».

## Continental (Oise)

### UNE LETTRE D'AVERTISSEMENT... AU PATRON

Depuis le début de l'année, chez Continental, usine de fabrication de pneus de près de 1 000 ouvriers située dans une petite commune près de Compiègne, dans l'Oise, les chefs font pression pour produire davantage, provoquant du coup des réactions.

Dans un des ateliers, aux Tringles, les ouvriers ont réagi aux convocations répétées de chefs, convocations dont le motif était toujours le même, une production soi-disant insuffisante. Chaque ouvrier convoqué ayant reçu une lettre d'avertissement, l'idée a germé de faire pareil et d'écrire une lettre d'avertissement au chef de production et au chef d'équipe, sur le même modèle. Une fois la lettre écrite, les ouvriers ont donc « convoqué » lesdits chefs dans leur salle de repos, pour remettre cette lettre. Les réactions du chef à sa lecture ont de quoi faire rire : il a d'abord

déclaré que c'était « illégal », puis qu'il était d'accord pour « se remettre en cause ». Cela a été aussi l'occasion pour tous les ouvriers présents de dire ce qu'ils avaient sur l'estomac, pendant une demi-heure, demi-heure qui finalement sera payée.

En fait, cela fait quelques semaines qu'il y a, un peu dans tous les ateliers, des petites réactions du même genre. Ainsi avant les fêtes la direction, parce qu'il y avait soi-disant une baisse de production, a décidé de fermer dix jours, dix jours de chômage technique. Comme les pressions se faisaient nombreuses pour que les ouvriers prennent plutôt sur leurs congés payés, ceux-ci ont débrayé. Un de ces débrayages a même regroupé 250 ouvriers d'une équipe, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps, et là aussi la direction a dû venir s'expliquer sous les quolibets des ouvriers présents.

Comme partout, l'exploitation s'aggrave. Le patron ne veut que des ouvriers capables de travailler le plus vite possible. C'est pourquoi elle essaie aussi de se débarrasser régulièrement de ceux qui sont handicapés. Encore récemment, elle s'en est prise à des travailleurs handicapés, pour la plupart à la suite d'accidents du travail. Et une des façons de parvenir à se débarrasser de ces camarades, c'est de les enlever de postes dits « doux » et de les remettre sur un poste qu'ils ne pourront pas tenir, et ce avec la complicité du médecin du travail.

Tout cela alimente un mécontentement qui ne se traduit pas par une explosion de colère générale, mais par des réactions de dignité qui ont au moins pour résultat de remonter le moral de l'ensemble des travailleurs.

Correspondant LO

## UN « AUDIT » INSULTANT ENVERS LES TRAVAILLEURS

Les agents de maîtrise ne sont pas non plus épargnés, surtout la petite maîtrise : « *Issus pour la plupart du terrain, ils ne savent pas s'imposer comme chefs (...) et sont plus proches du personnel que de la hiérarchie supérieure. Les véritables sanctions sont rares* ». En gros, il leur est repro-

ché d'être incompetents, parce que ce sont d'anciens ouvriers. Pour ces « consultants » qui ne connaissent rien mais savent tout, voilà la tare essentielle.

Le rapport conclut que la direction doit « reprendre la main, en injectant des troupes fraîches au top des compétences en terme

de management, et "couillues" ! » Le jargon à la mode à base d'anglicismes n'empêche ni la grossièreté ni la vulgarité.

Inutiles, arrogants, insultants envers les travailleurs, voilà le portrait de ceux qui, au service des patrons, se déclarent être « au top des compétences ».

## Peugeot Mulhouse

### Profits mirobolants et salaires de misère

Alors que des profits records s'annoncent pour PSA, les négociations salariales viennent de se conclure, avec 1,5 % (soit +10 euros) en février 2002 et 0,5 % (soit +4,2 euros) en octobre 2002, sachant que 4,2 euros représentent l'intégration dans le taux de base des primes de lan-

cement de nouveaux véhicules.

Malgré ces miettes, la direction et tous les syndicats, sauf la CGT, veulent nous convaincre que nous gagnons en pouvoir d'achat. A l'annonce de ces chiffres, chacun disait son mécontentement, son dégoût. Nous avons été une centaine à nous rassembler en

différents endroits de l'usine pendant la casse-croûte, pour protester contre cette « augmentation », ressentie comme un nouveau geste de mépris.

Le jour suivant, la CGT a fait un sondage : pour ou contre la signature de cet accord salarial ? 82 % du personnel sondé a répondu : contre.



Miroux — Ferrière-la-Grande (Nord)

## LA CLÉ SOUS LA PORTE ET LES OUVRIERS À LA RUE

La robinetterie industrielle Miroux (fonderie et atelier) a été mise en liquidation judiciaire le 17 janvier. 71 travailleurs se retrouvent ainsi à la rue avec seulement l'indemnité conventionnelle de licenciement, c'est-à-dire le minimum légal. Dans la lettre qu'il a adressée à tous les salariés, le directeur, François Miroux, descendant et chef de file de la famille propriétaire de l'usine depuis plus d'un siècle, affirme: «*La famille Miroux a tout de même permis à nombreux salariés pendant plus de cent ans de bénéficier d'un travail et d'un salaire.*» S'adressant aux ouvriers qui osent protester contre les licenciements, il ajoute: «*Il est facile de cracher dans la soupe après en avoir bénéficié tant d'années.*»

Chez Miroux, en décembre dernier, un OP1, avec près de 38 ans d'ancienneté, travaillant en 2x8, gagnait, toutes primes comprises, 6481,10 F même pas 1 000 euros. La soupe dont parle le patron n'est pas bien grasse, et les crachats des ouvriers, silicosés bien avant d'atteindre l'âge de la retraite, sont pleins de rouille, de plomb et d'amianté.

Et c'est comme ça, en effet, qu'il y a eu un siècle de

bénéfices. La façon dont ils ont été partagés est visible dans la ville même. L'usine est entourée de trois maisons de maître, dont deux appartiennent encore aux Miroux. Dans l'une d'elles, deux personnes de la famille vivent dans 23 pièces. En face, dans une friche, il y a deux ans encore, Miroux louait à certains de ses ouvriers et à leur famille des bâtisses délabrées comprenant seulement une chambre et une cuisine (pour les toilettes, on pouvait vider le seau dans la friche), pour 500 F par mois.

Ces bénéfices n'ont pas été investis dans l'usine, ou très peu. Elle ressemble à ce qu'elle devait être il y a un siècle, en pleine ville, entourée de ruines diverses, devant, sur la rue, un dépotoir à moules de fonderie. La toiture est pourrie. Il y a encore un pont roulant sur lequel il faut monter les pièces à la force des bras. Le chauffage de la fonderie se faisait par des braseros, remplacés récemment par des bouteilles de gaz. Et, comme il n'y a pas de petites économies, les bleus neufs n'ont pas été distribués en octobre; de même il a fallu, cet hiver, que les travailleurs débrayent pour obtenir que l'usine soit chauffée. Pourquoi en effet acheter

du gaz pour chauffer une usine qu'on se prépare à fermer? Pourquoi acheter des bleus pour des ouvriers qu'on mettra bientôt à la rue?

La famille propriétaire s'est arrangée pour soustraire ses bénéfices et sa fortune à la curiosité du public. Elle a formé une société financière, la SOPAMI (Société des Parents Miroux), qui verse des rentes à ses membres. Cette société, de même que les biens privés de la famille (résidences, bateau de plaisance, chasses, actions, etc.), ne seraient donc en rien concernés par la faillite de l'usine.

Mais, de même que, il y a quelques années, des conduites de mazout et d'alimentation électrique passaient directement de l'usine aux maisons de maître, des «conduites» passent directement de la caisse de l'usine aux coffres de la famille, depuis un siècle, les remplissant sans cesse. C'est cette fortune-là qui devrait servir à assurer une vie correcte aux 71 ouvriers de Miroux, le temps qu'ils retrouvent du travail ou qu'ils soient en retraite. Et pour cette famille de patrons ça ne serait encore pas cher payé, au regard de trois générations d'exploitation.

Atofina

## Suppressions d'emplois C'EST LA RENTABILITÉ QUI PRIME

Le 22 janvier la direction générale d'Atofina, la branche chimie de TotalFinaElf, a annoncé la suppression de plus de 500 emplois sur plusieurs usines en France. En Moselle, l'usine de Dieuze (75 emplois) doit fermer, ainsi que plusieurs unités de production de la plate-forme de Carling (302 emplois sur les 1 799 salariés). Des postes seraient également supprimés à Gonfreville en Seine-Maritime, à Fos-sur-Mer dans les Bouches-du-Rhône et à Brigoud et Epierre en Haute-Savoie. Pour l'instant la direction ne livre aucune explication à ces «mesures de restructuration de l'entreprise» comme ils disent dans leur jargon. En revanche il est certain qu'Atofina a signé un accord avec le groupe chimiste néerlandais Thermphos International, le seul producteur européen de phosphore, qui fabrique des produits utilisés notamment en pharmacie, en agrochimie et dans les catalyseurs. Il y est prévu la vente par l'entreprise française de l'usine

de Fos-sur-Mer ainsi que des installations d'Epierre. Seuls les principaux actionnaires d'Atofina, dans le secret de leur conseil d'administration, savent le détail des marchandages prévus dans lesquels, d'un trait de stylo, des centaines d'emplois peuvent être rayés de la carte dans le seul souci de la rentabilité.

En tout cas, si cette filiale du groupe multimilliardaire TotalFinaElf a décidé de fermer une usine et plusieurs ateliers, ce n'est certainement pas parce qu'elle se préoccuperait tout à coup des conditions de sécurité de ceux qui y travaillent et de la population environnante. L'explosion de l'usine AZF de Toulouse en a fourni la tragique démonstration.

Pour TotalFinaElf, les drames passés ou à venir importent aussi peu que la situation des habitants touchés par les suppressions d'emplois qui viennent d'être annoncées. Le seul thermomètre dont il tient compte, c'est celui de ses bénéfices.

Annie ROLIN

## À l'École nationale supérieure des Télécommunications (Paris)

## GRÈVE DU NETTOYAGE

La douzaine de femmes qui font le ménage dans cette école d'ingénieurs parisienne se sont mises en grève, exaspérées par les abus de l'entreprise de nettoyage qui a repris le marché cet été.

L'école a donné le contrat à cette société, «Impeccable», en la payant davantage pour un cahier des charges plus important... mais sans le personnel suffisant, et en se lavant les mains des conditions de travail imposées aux salariées.

Sur les 34 employées sur le site auparavant, seules 12 ont été reprises pour tout le même travail! Mission impossible, et l'envoi d'équipes mobiles en renfort de temps en temps n'y change pas grand-chose. C'est une augmentation nette de la charge de travail.

En même temps, les employés ont vu disparaître sur leur feuille de paye le remboursement de la carte orange, la prime de fin d'année, la prime d'expérience et, en refaisant le compte, des heures de travail manquaient parfois!

Impossible de joindre un responsable pour avoir des explications. Ces messieurs sont toujours occupés. Ce mépris, ajouté aux insultes et aux remarques quotidiennes du chef chargé d'inspecter le travail, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Au bout d'un jour et demi de grève, ce même chef est revenu avec des chèques de plusieurs centaines de francs. Et si le compte n'y est pas, cette première victoire a donné le moral et on discute de la suite!

Lille

## MANIFESTATION COMMUNE CONTRE LES LICENCIEMENTS

Vendredi 25 janvier, plus de trois cents travailleurs des usines Selnor-Brandt de Lesquin, Thalès-Thomson de Marcq-en-Barœul, Malbranque d'Ilies, de la Brasserie Terken de Roubaix et des militants CGT d'entreprises de la métallurgie de la région ont manifesté à Lille. Ils sont allés protester contre les licenciements et les fermetures d'entreprises au Conseil régional réuni en séance plénière. Une cinquantaine de salariés de l'hôpital psychiatrique de Saint-

André, en grève contre l'application des 35 heures, étaient aussi venus. Les conseillers régionaux Lutte Ouvrière ont apporté leur soutien. Une délégation a été reçue par les groupes politiques du Conseil régional.

Même si le Conseil régional n'est pas responsable de la politique antiouvrière et antisociale du patronat et de la course effrénée aux profits menée par les groupes capitalistes, de nombreux salariés considèrent qu'il en est complice, ne serait-ce que parce

que le Conseil régional subventionne à coups de dizaines de millions les patrons qui licencient quand même. De plus les politiciens, de droite comme de gauche, se refusent à prendre des mesures pour empêcher que les travailleurs se retrouvent au chômage.

Alors les milliers de travailleurs qui risquent d'être licenciés dans les semaines qui viennent sont en colère contre le patronat et les politiciens tout justes capables de faire des discours «de pleureurs».



La Poste - Paris Louvre

## UNE EMBAUCHE QU'IL FAUT IMPOSER

Au bureau de poste de Paris Louvre, les facteurs du troisième arrondissement viennent de faire trois jours de grève pour imposer le passage en contrat à durée indéterminée (CDI) d'une de leurs collègues travaillant en contrat à durée déterminée (CDD).

Parmi les facteurs parisiens, une majorité sont encore des fonctionnaires, mais les contractuels en CDD ou en CDI sont de plus en plus nombreux. La situation des facteurs en CDD est particulièrement pénible. Ils doivent remplacer au pied levé les autres facteurs, sans avoir pour autant la moindre garantie de l'emploi. Ils sont embauchés avec un salaire à peine au-dessus du SMIC, et ont bien souvent des interruptions de contrat pendant lesquelles ils ne sont pas payés. Si les CDD acceptent de travailler dans ces conditions, c'est en fait uniquement parce qu'ils ont l'espoir d'être embauchés en CDI. Pour cela, il ne faut surtout pas

déplaire aux chefs. De plus, depuis un an et demi, La Poste impose de passer le permis de conduire. Ce n'est pas une mince affaire avec un si petit salaire.

Sur le troisième arrondissement, six CDD avaient franchi un à un tous ces obstacles, et devaient en bonne logique obtenir leur CDI. Déjà en décembre, il avait fallu arrêter le travail et monter à la direction pour obtenir que cela soit accordé à deux d'entre eux. Le lundi 21 janvier, une troisième apprenait que son CDD n'était pas renouvelé et qu'elle n'était pas prise en CDI. Quatre jours avant la fin de son contrat, la direction «découvrait» qu'elle ne faisait pas l'affaire.

Aussitôt, ce fut l'indignation sur l'arrondissement! Les postiers se mirent en grève en quasi-totalité, et cela continua mercredi 23 et jeudi 24 janvier. Ceux du troisième arrondissement reçurent même le renfort d'un bon nombre de facteurs des premier,

deuxième et quatrième arrondissements qui travaillent dans le même bâtiment. Pendant ces trois jours, la direction s'obstina à répéter que la factrice concernée ne faisait pas l'affaire, sans pouvoir donner la moindre justification. Et pour cause! Depuis treize mois qu'elle travaillait parmi nous, la collègue en question était appréciée de tous.

Le matin du jeudi 24 janvier, constatant que notre détermination était intacte, la direction changea de ton. Elle fit savoir qu'elle proposait un nouveau CDD dans un autre bureau, à Paris 9, suivi dans quatre mois d'une embauche en CDI sur le troisième arrondissement. La collègue et les grévistes acceptèrent cette proposition, la prenant comme une manière pour la direction de sauver la face. Chacun se promit de rester vigilant afin que dans quatre mois la promesse devienne réalité.

Ce recul de la direction a été



Une factrice trie le courrier à Paris Louvre.

ressenti par tous les facteurs de Paris Louvre comme une victoire. Si la direction croit pouvoir renvoyer comme elle veut nos collègues en CDD, elle se trompe lourdement!

Correspondant LO

Centre de tri du courrier international Paris Landy

## LES « CONSEILLERS MOBILITÉ » À L'ŒUVRE

En juin 2001, la direction du Courrier international annonçait la fermeture du centre de tri postal du Landy dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

C'en était fini du baratin sur ce centre ouvert en juillet 1991 et qui devait être un centre pilote, spécialisé dans le tri et l'acheminement du courrier destiné aux pays étrangers, ou en provenant.

Tout au long de ces six derniers mois, la direction a multiplié le nombre de «conseillers mobilité» soi-disant chargés de proposer à chacun de nous un emploi dans un autre centre de tri ou dans un bureau de poste. Dans le même temps, d'autres centres de tri de la région parisienne, Fontenay, Orly-Sénia ainsi que Roissy 1 un peu plus tard, étaient promis à la fermeture. Autant dire que des emplois en centre de tri dans la région parisienne, cela n'existe pratiquement plus.

Dans cette situation, les «conseillers mobilité» n'ont réussi à muter ou à prévoir la mutation, plus ou moins à leur convenance, que de 101 d'entre nous. Ce chiffre comprenant les retraités et les préretraités!

A ce jour, nous sommes encore un peu plus de 300 à travailler au Landy. Au fil des jours un grand nombre de collègues

se sont convaincus qu'il est nécessaire d'exiger de la direction le reclassement de chacun dans le centre ou le bureau de son choix, avec des horaires de travail qui lui conviennent.

Pour appuyer cette revendication, les syndicats CGT et SUD, rejoints par des syndiqués CFDT de nuit, avaient appelé à une journée de grève et à un ras-

semblement devant le siège de la direction du Courrier international pour le jeudi 24 janvier. Nous étions 150 grévistes et 70 au rassemblement devant les bureaux de la direction, qui finalement dut accepter de nous recevoir tous ensemble... Mais c'était pour nous endormir et ne rien céder à notre revendication. La principale activité de ces

messieurs, ces 15 dernières années, a consisté à fermer l'un après l'autre les centres de tri postaux parisiens.

Cette journée a redonné le moral. Mais il ne s'agit que d'un premier pas si nous voulons faire entendre notre volonté d'être reclassés où nous voulons.

Correspondant LO

La Poste - Paris 20<sup>e</sup>

## UNE AGRESSION SUR FOND DE MANQUE D'EFFECTIFS

Le 25 janvier, une personne venue chercher un colis au bureau de poste du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris s'en est prise à des facteurs. L'un a reçu un mauvais coup. Cette agression s'est produite alors que de nombreux usagers, non seulement ne sont plus desservis à domicile pour les colis, mais sont obligés de venir faire la queue dans les bureaux de poste de l'arrondissement. Quand ils perdent patience et viennent réclamer directement au bureau central de l'arrondissement, ils repartent souvent sans rien.

Jusqu'à présent, la seule chose dont la direction a été capable, c'est de répondre aux réclamations par une lettre qui met en cause la grève des facteurs du service «paquets» à la fin décembre.

Or, si cette grève a eu lieu, c'est précisément parce que depuis des mois la direction avait préféré laisser pourrir sur place des centaines de colis plutôt que d'embaucher en fixe.

C'est seulement pour la période de fin d'année qu'elle a recruté douze personnes en contrat à durée déterminée (CDD) pour l'ensemble de la

distribution du courrier (lettres, publicité, colis), tant il est vrai qu'il manque partout du personnel. Il aura fallu la grève pour que la majeure partie d'entre elles soient affectées aux colis.

La direction voudrait s'être débarrassée de tous les CDD pour le 15 février, ce qui, non seulement les renverrait au chômage (il y a parmi eux des jeunes et des moins jeunes), mais aussi aggraverait encore la situation pour les facteurs et les usagers... avec les conséquences que l'on peut voir.

Correspondant LO

Musée de l'Homme Paris

COLLECTIONS À DÉMÉNAGER... OU À VENDRE ?

Les grévistes du musée de l'Homme à Paris ont repris le travail lundi 21 janvier, après deux mois d'une grève unanime.

Mercredi 15 janvier, plus de cinq cents personnes avaient manifesté vers le siège du Premier ministre à Paris, pour exiger l'arrêt du projet de déménagement des 300 000 objets des collections d'ethnologie du musée de l'Homme, de la bibliothèque et de la photothèque. Avec les agents et les scientifiques grévistes, plusieurs centaines de manifestants avaient défilé, parmi lesquels des travailleurs du Muséum national d'histoire naturelle dont fait partie le musée de l'Homme et d'autres de l'Education nationale ou des milieux scientifiques. Tous voulaient défendre ce qui fait selon eux l'originalité de ce musée qui dépend de l'Education nationale et allie recherche scientifique, conservation, restauration des objets rapportés des nombreuses expéditions ethnologiques depuis 1880, et enfin accueil d'élèves et expositions.

Aucune délégation n'a été reçue à l'hôtel Matignon. Puis un président a enfin été nommé pour le Muséum, un scientifique de la recherche agronomique, Chevassus-au-Louis; le lendemain il recevait les grévistes et promettait qu'un contrôle un peu plus grand du musée de l'Homme s'exercerait sur le déroulement du déménagement vers le futur musée du quai Branly. Mais sur l'essentiel, rien n'a changé: la décision de vider ce musée de toutes ses collections ethnologiques est toujours maintenue. L'avenir du musée est toujours en suspens. Plusieurs projets de nouveaux musées se disputent les collections du musée de l'Homme. Il y a le musée des «Arts premiers» pas encore sorti de terre du quai Branly à Paris et un autre également dans les cartons, à Marseille, dont le nom n'est même pas arrêté.

Pour Chirac comme pour Jospin, ces nouveaux musées ne sont que des opérations de prestige. Sinon pourquoi auraient-ils laissé le musée de l'Homme avec son «trésor» pendant des années sans crédits aucuns? Il ne fonctionne pour entretenir et montrer ses collections qu'avec l'argent des entrées de visiteurs. De la même manière que les hommes politiques de la bourgeoisie veulent «leur» musée, ils sont tout prêts à alimenter le marché de l'art, ce à quoi peut contribuer le «trésor» du musée de l'Homme. Il fallait une loi, elle a été votée en procédure d'urgence début décembre, et ils étaient tous d'accord, députés de droite comme de gauche; elle permet désormais aux musées de vendre (après déclassement) leurs objets.

Les musées non plus n'échappent pas aux convoitises. Le profit passe avant tout.

Annie DESCHAMPS



## Porto Alegre

# UN ANTI-MONDIALISME QUI N'ENGAGE À RIEN

On va beaucoup parler de Porto Alegre, capitale d'un des Etats du sud du Brésil. Le 28 janvier, s'est ouvert le deuxième « Forum social mondial ». On y rencontre, outre des participants venus de tous les continents – membres d'associations tiers-mondistes, humanitaires, les variantes multiples des « anti-mondialistes »... – de nombreux hommes politiques de pays riches qui s'y rendent dans l'espoir d'y croiser quelques caméras.

Par exemple, dans le quotidien *Aujourd'hui* du 29 janvier, le maire de Paris, Delanoë, faisait savoir qu'il y avait rencontré le maire de Porto Alegre, Genro. Pour Delanoë, comme pour d'autres, c'est l'occasion de montrer qu'il se préoccupe du social en s'affichant au côté du maire de Porto Alegre, présenté comme gauchiste, lequel

rechercherait, lui, selon *Le Monde*, « une caution social-démocrate » à la veille des élections brésiliennes. Genro et Delanoë ont donc obtenu ce qu'ils cherchaient.

Après quoi, le maire de Paris est parti aux USA retrouver Jean-Marie Messier, le PDG de Vivendi venu assister au « Forum économique mondial », qui se tient cette année non à Davos mais à New York et qui regroupe le gratin du monde de la politique et des affaires des grandes puissances.

Pendant que les « décideurs » du monde capitaliste discutent, d'autres, leurs porte-parole, vont assister à la grand-messe... de Porto Alegre. Pendant que Fabius allait discuter de choses sérieuses à New York, Jospin a envoyé six autres de ses ministres au Brésil, le quart du gouvernement, et Hollande, premier secrétaire du Parti Socialiste : le candidat Jospin pourra toujours en faire état devant des électeurs qui se laisseraient abuser.

D'autant que le pèlerinage de Porto Alegre n'engage à rien.

Chirac le sait bien, puisqu'il y a délégué, lui aussi, plusieurs de ses représentants, RPR et UDF confondus. Pour ne rien dire d'autres politiciens tel Chevènement, qui y assiste pour la seconde fois. Cela, sans que son passé récent de ministre de l'Intérieur ayant fait la chasse aux sans-papiers ou son nationalisme gênent les organisateurs de Porto Alegre. L'an passé, il défilait au premier rang avec le maire de la ville, invité au Forum par un de ses amis et collaborateurs, Bernard Cassen, le président d'ATTAC, qui vient de réunir 6 000 personnes, au Zénith à Paris, autour du thème de l'« anti-mondialisation ».

Les propos qu'y a tenus Cassen en évoquant Porto Alegre illustrent la démarche d'Attac : « Notre combat (...) ne vise rien moins qu'à combattre et à chasser le virus libéral qui infecte les esprits depuis si longtemps », cela n'a pas de quoi inquiéter ni Jospin ni Chirac et encore moins Messier.

Car, ni ici, ni au Brésil, ni ailleurs, ce ne sont des « virus » et encore moins de « purs »

esprits qui sont responsables des licenciements, de la pauvreté des « sans-terre » d'Amérique latine.

Certes, il y a, parmi ceux qui se rendent à Porto Alegre, ou qui y sont de coeur, nombre de jeunes qui sont choqués, révoltés, comme nous le sommes nous-mêmes, par le gâchis dont est responsable le capitalisme à l'échelle de la planète et dans chacun des pays qui la composent. C'est sans doute pour eux une manière de protester. Ils ne parlent et ne pensent pas tous comme Cassen, et encore moins comme Hascoët, Mamère, Jospin et Chirac. Mais ce sont ces derniers qui ont la parole, qui donnent le ton, et qui peuvent ainsi dévoyer les aspirations de cette jeunesse.

La cause de la catastrophe économique, sociale, politique et écologique que vit la planète, ce n'est pas tant la mondialisation, terme qui sert pour les politiciens à masquer la division de la société en deux classes, celle des exploités et celle de leurs exploités. C'est la société d'exploitation. Ce sont les

exploiteurs, qui d'ailleurs ne sont pas qu'au Brésil ou qu'aux Etats-Unis. Ils sont ici, chez nous, avec eux aussi des tentacules mondiales. Les Michelin et compagnie ne sont pas mieux que les autres. Mais ils sont à notre portée. C'est eux qui licencient à l'Alstom, à Belfort, ou chez Alcatel. C'est eux qui imposent les bas salaires. C'est Total qui fait exploser des usines ou cause des catastrophes écologiques par son appétit de profits.

Ce qui contribue à escamoter les responsabilités de nos exploités n'aide pas à préparer les luttes du monde ouvrier pour en finir avec le capitalisme. Et au lieu de cela, détourner sur le terrain d'un anti-mondialisme abstrait, sinon nationaliste à la Chevènement, ceux qui voudraient sincèrement s'attaquer aux racines du mal, ce n'est pas, à notre sens, la bonne voie.

P. L.

## États-Unis

# LE SCANDALE ENRON FAIT DES DÉGÂTS

La plus grosse faillite de l'histoire des Etats-Unis, celle d'Enron, société spécialisée dans l'achat et la vente d'énergie (électricité, gaz, etc.), provoque quelques dégâts collatéraux.

Le PDG, excellent ami et gros financier de George Bush, a dû démissionner. Un ancien vice-président de la société a été retrouvé mort dans sa Mercedes ; il se serait suicidé en se tirant une balle dans la tête. Il était accusé d'avoir profité, comme d'autres dirigeants de cette société, de sa connaissance de la situation d'Enron pour s'enrichir (il avait vendu pour 35 millions d'actions lui appartenant avant son départ en décembre dernier) et était cité comme témoin dans plusieurs enquêtes en cours sur Enron.

Nombre d'Américains peuvent ainsi prendre peu à peu conscience de l'incroyable arnaque organisée par les dirigeants d'Enron. Spécialisée dans l'énergie, Enron consacrait l'essentiel de son acti-

vité, non pas à la production d'énergie, mais à son négoce, c'est-à-dire à acheter et vendre en profitant des hausses de prix exorbitantes qui ont suivi par exemple la déréglementation de l'électricité en Californie – où les factures d'électricité ont doublé en un an, entre 1999 et 2000.

Mais les financiers à la tête d'Enron ne se contentaient pas d'escroquer, légalement, les abonnés ; ils escroquaient aussi leurs actionnaires, en investissant à titre personnel dans les opérations juteuses et en dissimulant, avec l'aide du cabinet d'audit Andersen, les pertes qu'ils faisaient sur d'autres opérations.

Enfin, et c'est sans doute ce qui choque le plus la population aux Etats-Unis, ils ont escroqué leurs employés, en leur proposant un « plan de pension », c'est-à-dire un système d'épargne pour la retraite, reposant sur l'achat d'actions de la société. Comme la valeur de ces actions a été divisée par 75 aujourd'hui, les employés d'Enron se retrouvent à la fois au chômage, et

avec une caisse de retraite vide. Au total, les 21 000 employés d'Enron ont été grugés de cette façon de 1,2 milliard de dollars.

Depuis dix ans, ce type de « plan de pension » s'est répandu, avec l'encouragement des autorités et des financiers, trop heureux de disposer de ces sommes, qui représentent l'épargne de millions de travailleurs, pour spéculer.

Le système traditionnel de retraite de salariés n'était peut-être pas extraordinaire : il fallait avoir travaillé dans la même société pendant au moins trente ans pour toucher une retraite pleine. Mais au moins, le montant de la retraite était connu et stipulé dans le contrat. Avec le nouveau système, c'est la Bourse qui décide : si elle monte, la valeur (potentielle) de la retraite augmente, si elle baisse, il peut ne plus rien rester (par contre, dans les deux cas, les sociétés qui gèrent ces fonds touchent des honoraires très élevés).

Certains fonds de pension ont une gestion relativement prudente et investissent dans les actions, mais aussi dans l'immobilier, les



Employés la corde au cou et cadeaux pour les administrateurs (dessin de Spark, journal trotskyste américain)

obligations d'Etat, etc. D'autres font comme Enron, investissent la totalité des fonds dans les actions de la société et se servent de cet argent comme d'une réserve de trésorerie ou pour spéculer. De nombreux travailleurs ont ainsi vu le montant prévisible de leur retraite fondre, comme ceux de Polaroid, Lucent Technologies, Nortel, etc.

Bush se dit « scandalisé »... maintenant que le scandale a éclaté ; sa propre belle-mère a acheté l'été dernier pour 8 000 dollars d'actions Enron qui ne valent plus que 80 dollars ! Il parle aujourd'hui de revoir les règles de fonctionnement des fonds de pension et le Congrès a ouvert onze enquêtes sur Enron. Qu'en sortira-t-il ? On peut être sceptique quand on sait qu'Enron a été un des principaux donateurs de la campagne de Bush et que 212 des 248 membres des

commissions du Congrès chargés de ces enquêtes ont eux aussi touché de l'argent d'Enron.

Mais surtout, ni Bush ni le Congrès ne risquent de s'en prendre au vrai problème qui n'est pas récent. Car si aujourd'hui, Bush est au centre d'un scandale politico-financier, ce n'est pas le premier président des Etats-Unis qui soit ainsi pris la main dans le sac, ni le premier politicien américain. D'ailleurs, cette imbrication des milieux d'affaires et des milieux politiques n'est pas une spécificité américaine. Le scandale est général. C'est cette société qui permet que non seulement les retraites des travailleurs, mais le fonctionnement même de l'économie se trouvent entre les mains de véritable flambeurs.

Sylvain ROCHE